

Viandes avariées destinées au commerce
Saisie et destruction de plus de 700 kg à Sidi Bel Abbès

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7180 - MARDI 13 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Journée d'information
sur la transformation numérique
**La Stratégie Nationale
repose sur cinq axes
et 25 objectifs**

P04

Projet du «livre numérique»
destiné aux élèves
du cycle primaire

Les cartables seront-ils moins lourds?

Lire en page 03



P07

ORAN

Lutter mieux contre les occupations illégales de parcelles côtières
«76 zones proposées à la concession dans 27 plages»

Symposium national de l'économie
d'énergie et de l'efficacité énergétique

07 projets en lice au concours «Algerian Energy Awards»

Trafic de psychotropes et de drogues dures
Deux réseaux mis hors d'état de nuire à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

ONLCDT

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau DG

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de M. Tarek Kour en qualité de Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. "La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Justice, en présence des cadres du ministère et de l'ONLCDT", préci-

se la même source. M. Tarek Kour "est titulaire d'un Doctorat, spécialité droit pénal international. Il a assumé plusieurs fonctions notamment de magistrat et de juge d'instruction, de président du pôle pénal spécialisé au tribunal de Constantine, de conseiller à la Cour, puis de magistrat au Centre de recherche juridique et judiciaire. Son dernier poste en date étant celui de président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC)".

Lieux Saints

Toutes les conditions réunies pour accueillir les hadjis algériens



Le chef du Centre du hadj à Médine, M. Belkhir Boudraa, a affirmé, lundi, que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les hadjis algériens qui affluent progressivement vers les Lieux Saints afin d'accomplir les rites du Hadj pour cette saison. Dans une déclaration à la mission médiatique dépêchée sur les Lieux Saints, M. Boudraa a précisé que "toutes les conditions, en termes d'hébergement, transport et prise en charge sanitaire, ont été réunies au profit des hadjis afin de leur permettre d'accomplir au mieux

les rites du hadj". La mission nationale du hadj, à travers l'ensemble de ses branches, "a entamé ses réunions périodiques et veille à accueillir les hadjis et à les orienter, que ce soit de l'aéroport vers les hôtels ou des hôtels vers les lieux de rites", a-t-il poursuivi. Pour sa part, le chef de la section information du Centre du hadj à Médine, M. Slimane Belmoumen, a indiqué que les hadjis algériens pourront obtenir la "carte des rites du hadj", une nouvelle mesure organisationnelle destinée à faciliter l'accomplissement des rites.

Lancement de la «Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles»

La "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" a été lancée samedi à Alger, une initiative visant à étudier, publier et mettre la lumière sur la pensée civilisationnelle de ce penseur algérien à travers une perspective contemporaine. A l'initiative de la "Fondation Afak pour les études et la formation", ce projet scientifique a été lancé lors d'une cérémonie organisée au siège du Haut conseil islamique (HCI), en présence de son président, Mabrouk Zaid El Kheir, et du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), Abdelhalim Kaba, outre des chercheurs intéressés par la pensée de Malek Bennabi. Dans son allocution à l'occasion, le président de la Fondation Afak pour les études et

la formation, Redouane Toufouti, a souligné que le travail de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" consistait à étudier et à diffuser la pensée du philosophe et penseur algérien Malek Bennabi à travers l'organisation de rencontres et de colloques intellectuels dans le but de "raviver sa pensée dans le cadre d'une approche contemporaine et de présenter une analyse scientifique et critique de ses ouvrages et de ses idées, ainsi que de leurs applications aux défis contemporains". De son côté, le président de l'AOMA a mis en avant l'importance de rendre de tels hommages aux penseurs, aux savants et aux créateurs, saluant à l'occasion cette initiative qui, selon lui, "immortalise la pensée de Malek Bennabi".

A l'invitation de son homologue slovène

Le Président de la République en visite d'Etat en République de Slovénie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé lundi, une visite d'Etat en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar, a indiqué un communiqué de la présidence de la Ré-

publique. "A l'invitation de la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune entame, aujourd'hui, une visite d'Etat en République de Slovénie", lit-on dans le communiqué.

Justice

Sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires



Le ministère de la Justice a lancé, dimanche, des sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires, qui se poursuivront jusqu'à dimanche prochain, en vue de mettre à jour leurs connaissances et de suivre les évolutions dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère. A ce titre, 25 magistrats participeront à une session de formation sur "les procédures préparatoires aux sessions criminelles et les procédures dans les tribunaux criminels", visant à renforcer leurs compétences et à actualiser leurs connaissances, conformément aux évolutions législatives et réglementaires du secteur. Cette session se poursuivra jusqu'au 15 mai. Dans le cadre de la coopération avec l'ambassade de Suisse en Algérie, 16 magistrats prendront

part à une formation intensive sur "la coopération judiciaire internationale en matière pénale", prévue du 12 au 17 mai à Neuchâtel (Suisse). Cette formation a pour objectif de "promouvoir la coopération entre les autorités judiciaires pénales suisses et algériennes, notamment dans le domaine de la coopération judiciaire internationale en matière pénale, afin d'améliorer le traitement des dossiers suisses relatifs à la saisie et à la restitution des avoirs". Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec la direction du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, 25 magistrats participeront à une session approfondie sur "les cybercrimes et les preuves électroniques", et ce de lundi jusqu'au 15 mai, à l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM).

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Projet du «livre numérique» destiné aux élèves du cycle primaire Les cartables seront-ils moins lourds?

Par B.Habib

Pourra-t-on aboutir un jour au «cartable numérique»? C'est loin d'être une fiction mais du possible dans quelques années. Un travail en amont consistant à alléger le poids du cartable de l'élève est introduit pour la première fois en Algérie à travers le numérique. Considéré à juste titre comme l'un des socles des réformes du système éducatif, l'allègement des programmes de l'enseignement doit s'accompagner de l'allègement du cartable de l'élève. Sera-t-il moins pesant à l'avenir ? C'est la grande question d'autant plus que la numérisation en est la solution idoine. Le cartable numérique est assimilé à une collection de documents électroniques dédiés à l'éducation ou à l'enseignement. Dans l'approche développée par le ministère de l'éducation, on pourrait y déceler des signes de faisabilité ou presque du projet du cartable numérique dans quelques années. Face à la problématique suscitée par le poids excessifs des cartables en milieu scolaire souvent objet de litige entre les parents qui se soucient de plus en plus de la santé de leurs enfants et les enseignants qui demandent que soient présents dans un cartable tous les livres et manuels scolaires de nécessité, le ministère de l'éducation nationale entend aller de l'avant dans le domaine du numérique. Une initiative novatrice émanant du secteur de l'enseignement supérieur vient apporter une réponse concrète à la problématique récurrente du poids excessif des cartables scolaires. Dans le cadre de cette dynamique de numérisation, il s'agit d'un projet ambitieux qui consiste à alléger considérablement la charge physique sur le dos ou dans les mains des élèves. Une pratique dont les conséquen-

ces à long terme sont souvent néfastes sur leur santé corporelle de même que sur leur réussite pédagogique ces dernières années. La solution? Un livre numérique intégré à une tablette, offrant l'intégralité des leçons et permettant ainsi de reléguer définitivement au passé le traditionnel manuel papier. Les détails de cette initiative ont été dévoilés hier par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Kamel Baddari, lors d'une visite à l'Université d'Alger 2 Abu Al-Qasim Saadallah. En présence du directeur de l'établissement, Saïd Rahmani, le ministre a pu découvrir les productions scientifiques du Centre de Recherche Scientifique et Technique pour le Développement de la Langue Arabe, hébergé au sein de l'université. Parmi ces réalisations figurait en bonne place le projet du «livre numérique» destiné aux élèves de première année primaire. Le manuel scolaire de langue arabe a ainsi été intégré dans une tablette de manière simplifiée, permettant à l'élève de naviguer à travers les pages de façon interactive, avec un accompagnement sonore pour l'apprentissage des lettres, de leurs sons et des mots. Une approche pédagogique novatrice qui vise à faciliter la compréhension dès les premiers pas de la scolarité. En marge de la présentation de cette avancée scientifique, la directrice du Centre de Recherche Scientifique et Technique pour le Développement de la Langue Arabe, Ghania Hamdani, a confié au quotidien El Khabar, que l'idée de ce projet a germé durant la pandémie de Covid-19 afin d'assurer la continuité pédagogique. Aujourd'hui, il s'agit d'un projet abouti, avec l'intégration complète du manuel de langue arabe de la première année primaire dans une tablette spécialement conçue. L'atout

majeur réside dans le support audio intégré, qui vient remplacer le livre papier. À terme, le centre envisage d'intégrer les autres manuels de la même année dans cette tablette unique, ouvrant la voie à la suppression totale du transport de livres dans les cartables. L'ambition est d'étendre progressivement cette solution numérique aux autres niveaux de l'enseignement primaire, particulièrement concerné par le problème du poids des cartables. Au-delà de ce projet stratégique, qui s'inscrit dans la mise en œuvre des directives gouvernementales et des orientations du ministre de l'Enseignement Supérieur concernant la valorisation des productions scientifiques apportant des solutions économiques, le centre a également présenté cinq autres projets axés sur la santé scolaire. Parmi ceux-ci figurent des applications électroniques dédiées à l'orthophonie, ciblant notamment les difficultés rencontrées par les élèves dans la compréhension de certaines matières comme les mathématiques, ainsi que les troubles de la lecture et l'identification de leurs causes. Ces travaux s'appuient sur une étude de terrain menée par l'équipe de recherche du centre dans plusieurs établissements scolaires. L'équipe a également développé une application électronique pour le dépistage précoce de l'autisme chez les enfants. Selon la directrice, cet outil permettra aux parents de détecter d'éventuels signes avant de consulter un spécialiste. Ces recherches représentent une avancée significative pour le suivi de la santé des élèves, en offrant un accompagnement et un suivi pour prévenir les problèmes de santé susceptibles d'affecter leur parcours scolaire, a conclu la directrice du Centre de Recherche Scientifique et Technique pour le Développement de la Langue Arabe.

Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, samedi au niveau du Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures, à Hussein-Dey (Alger), les travaux de la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires, a indiqué un communiqué du MDN. A l'entame, et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid, le Général-major Ahmed Sanhadji, dont le siège du centre est baptisé à son nom. Il a, ensuite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du défunt et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada. Ensuite, et en présence du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du Commandant de la 1ère Région militaire, des chefs de départements, du Contrôleur général de l'Armée, et des directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du MDN, le Général d'Armée a inauguré le local technique du Centre militaire

d'ingénierie et de développement des infrastructures, où il a suivi des exposés, portant sur le bilan des activités inscrites au titre du plan de charge 2024-2025, et sur les matériels techniques et les projets programmés. Le Général d'Armée a, ensuite, visité les différents départements du Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures, avant de procéder à l'inauguration d'un nouveau musée au niveau de cette unité, dédié au parcours d'évolution de l'Arme des infrastructures militaires et ses grandes contributions dans la construction d'infrastructures vitales pour le pays. A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, suivie, par visioconférence, par les cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires à travers les six Régions militaires. Dans son intervention, le Général d'Armée "a salué le rôle important que joue cette Direction, depuis sa création, et sa contribution effective dans la réalisation de projets d'envergure nationale et d'importance vitale pour le pays, en sus d'édifier des fondements solides, dans le domaine des infrastructures, au profit

de l'ANP". "L'Arme des infrastructures militaires, dont le premier noyau s'est constitué durant notre glorieuse révolution de libération et était d'un grand apport pour celle-ci, a largement contribué à l'élimination des séquelles du colonialisme après le recouvrement de notre indépendance nationale, de même qu'elle a participé avec efficacité dans la bataille d'édification et de reconstruction du pays, en marquant une présence aussi forte que distinguée dans la réalisation de grands projets à caractère économique et social, à l'instar de la route transsaharienne, des complexes industriels, des établissements scolaires et universitaires, des hôpitaux et des centaines de villages agricoles à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il dit. "Ceci sans omettre sa principale mission, qui consiste à poser des fondements solides pour notre Armée Nationale Populaire dans ce domaine, à travers la construction et le développement des infrastructures de base au profit de nos Forces Armées, une mission que les personnels de cette Arme ont réussi à accomplir avec rigueur et dévouement", a-t-il conclu.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La numérisation au service des écoles

La numérisation au service du progrès et de la civilisation. C'est l'option unique et incontournable pour s'investir pleinement dans la modernité et le monde moderne. En fait, la numérisation c'est quoi ? C'est la conversion des informations d'un support (texte, image, audio, vidéo) ou d'un signal électrique en données numériques que des dispositifs informatiques ou d'électronique numérique pourront traiter. Les données numériques se définissent comme une suite de nombres qui représente des informations. On utilise parfois le terme franglais digitalisation (digit signifiant chiffre en anglais). Pour s'adapter aux normes modernes de la gestion, le numérique s'impose avec fermeté. C'est ainsi que les pouvoirs publics en Algérie, la présidence de la république en tête, insistent sur le fait que l'administration algérienne en amont et en aval devrait se doter de cet instrument technologique devenu par la force des choses indispensable. L'Algérie possède une imposante bureaucratie éducative. Ce n'est pas facile de gérer tous les établissements éducatifs de la république et leurs administrations hiérarchiques y afférentes. Donc, dès que l'installation du numérique est faite, la gestion va devenir plus facile par rapport à ce qui a été, il y a peu de temps, ainsi les affaires et les préoccupations de chacun sont vite solutionnées. Cependant, une telle ambition ne saurait être réalisable que si les personnels pédagogiques et administratifs dans les établissements scolaires reçoivent une formation de haute qualité. Une situation qui nous rappelle les premiers jours où l'informatique et les ordinateurs «primitifs» avaient investi les locaux des administrations de l'Etat.. C'était quelque chose de nouveau et d'inexploré voire de très complexe. Maintenant, l'informatique est un jeu d'enfant pour une grande partie de nos jeunes cadres, de nos employés. L'adaptation aux dernières options de la modernisation. C'est plus qu'une nécessité, celui qui n'avance pas recule dit l'adage ! Le but c'est de rendre la vie facile aux citoyens ...il n'est pas juste que le citoyen algérien voyage dans d'autres contrées constatant les performances de la gestion de ces pays où la numérisation est devenue une monnaie courante. Alors que chez lui, on travaille encore selon des méthodes devenues archaïques. Et ainsi est né le grand défi des pouvoirs publics en Algérie qui ont mis le grand paquet dans ce projet grandiose. L'Algérie ne manque ni de moyens non plus de compétences, afin de rendre ce projet parfaitement réalisable.

Objet d'affectation dans des conditions irrégulières L'Algérie demande le rapatriement immédiat des agents français

Les autorités algériennes ont demandé au Chargé d'affaires de l'Ambassade de France en Algérie, reçu ce dimanche au siège du Ministère des Affaires étrangères, que les agents français, objet d'une affectation dans des conditions irrégulières, fassent l'objet d'un rapatriement immédiat vers leur pays d'origine. De sources informées, nous avons appris que le Chargé d'affaires de l'Ambassade de France en Algérie a été reçu ce jour, 11 mai 2025, au siège du Ministère des Affaires étrangères. Cette convocation du diplomate français serait intervenue après le constat de manquements flagrants et répétés de la partie française au respect des procédures consacrées en matière d'affectation d'agents auprès des représentations diplomatiques et consulaires françaises en Algérie. En effet, sur la période récente, il aurait été constaté par les services compétents algériens l'affectation de pas moins de quinze agents français devant assumer des fonctions diplomatiques ou consulaires sans que ces affectations n'aient fait, au préalable, l'objet, ni de notifications officielles, ni de demandes d'accréditation appropriées comme l'exigent les procédures en vigueur.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pétrole, trêve et incertitudes

Les prix du pétrole ont brièvement rebondi en début de semaine, portés par la suspension temporaire des droits de douane entre les États-Unis et la Chine. Washington et Pékin ont annoncé un allègement mutuel de leurs surtaxes pour une durée de 90 jours, ramenant les droits à 30% pour les produits chinois et 10% pour les produits américains. Cette trêve, annoncée à Genève par Jamieson Greer, représentant américain au Commerce, et le secrétaire au Trésor Scott Bessent, a été perçue comme un signal positif pour la demande mondiale d'or noir. Lundi matin, les marchés ont réagi avec prudence. Vers 09h25 GMT, le baril de Brent progressait de 3% à 65,83 dollars, tandis que le WTI gagnait 3,23% à 62,99 dollars, selon les données rapportées par AWP/AFP. Jorge Leon du Rystad qualifié l'effet de cette trêve de «significatif», bien que tempéré par son caractère transitoire. Daniela Sabin Hathorn du média «Capital», a rappelé que l'absence d'un accord formel maintenait l'incertitude sur les marchés. Cette embellie reste fragile dans un contexte globalement baissier. Depuis le début de l'année 2025, les cours du Brent et du WTI ont respectivement chuté de 15,1% et 15,7%, atteignant des niveaux inédits depuis février 2021. En cause : des tensions géopolitiques persistantes, un ralentissement économique mondial et une offre excédentaire. Ricardo Evangelista d'Activtrade souligne que «les marchés commencent à évaluer les retombées des politiques commerciales américaines et l'escalade du conflit avec la Chine», ce qui affaiblit la demande. UBS confirme que la baisse conjointe du pétrole et des marchés actions indique une faiblesse structurelle de la demande. Naeem Aslam de Zaye Capital renchérit : «La contraction de 0,3% du PIB américain au premier trimestre alimente les craintes de récession». Du côté de l'offre, l'OPEP+ a annoncé une augmentation de 411.000 barils par jour en juin. Stephen Innes du Spi AMdénonce le manque de discipline de certains membres comme l'Irak et le Kazakhstan, obligeant l'Arabie saoudite à réagir. UBS y voit un avertissement adressé aux membres les plus indisciplinés. Face à ces éléments, les grandes banques ajustent leurs prévisions à la baisse. Goldman Sachs prévoit un Brent à 60 dollars en 2025, puis à 56 dollars en 2026. En cas de levée totale des coupes de l'OPEP+, les cours pourraient descendre jusqu'à 40 dollars le baril. En somme, malgré un léger répit, la pression reste forte. Le marché reste volatil, la demande incertaine, et les ambitions de l'administration Trump – un baril à 50 dollars – viennent accentuer cette instabilité. Un éventuel rapprochement entre la Chine et les États-Unis pourrait redonner un peu de souffle au marché, comme l'espère Ricardo Evangelista.

Matières premières

L'or et le cacao en hausse, le cuivre stable

Les cours de l'or et du cacao ont légèrement remonté, soutenus par un regain d'optimisme concernant la demande mondiale, avec un premier signe de détente entre les États Unis et la Chine sur les tarifs douaniers. Vendredi, vers 16H00, l'once d'or se négociait à 3.331,22 dollars, contre 3.240,49 dollars sept jours plus tôt à la clôture. La tonne de cacao pour livraison en juillet valait 6.765 livres à Londres, contre 6.328 livres une semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison le même mois s'échangeait à 9.313 dollars, contre 8.877 dollars vendredi dernier à la clôture. Le marché des métaux attend encore les éventuels droits de douane sur les importations de cuivre aux États-Unis, et se montre prudent cette semaine sur les cours malgré des signes de forte demande du métal rouge en provenance de Chine. Sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 9.469 dollars, contre 9.365,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Renforcement de l'intégration économique africaine

Le rôle axial de l'Algérie souligné

Les participants à la 11ème édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC) ont souligné, samedi à Alger, le rôle axial que joue l'Algérie sur le plan continental, saluant sa contribution au renforcement et à l'accélération de l'intégration économique en Afrique. Les intervenants lors de cette rencontre tenue sous le thème «Intégration et prospérité africaines», ont mis en avant la contribution «efficiente» de l'Algérie ces dernières années, à la relance du partenariat africain dans divers secteurs, tels que l'infrastructure et l'énergie, le transport et l'innovation, les start-up et l'entrepreneuriat. A ce propos, M. Amine Boutalbi, président du Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), organisateur de la rencontre, a affirmé dans une allocution, à l'ouverture des travaux de cet événement, que l'Algérie qui «agit dans le cadre d'une vision claire afin de renforcer l'intégration africaine, ne se contente d'appeler à l'unité, mais plutôt la concrétise à travers des initiatives concrètes et des partenariats fondés sur le principe gagnant-gagnant». Et d'ajouter que l'Algérie aujourd'hui «ouvre des marchés, jette des ponts, et transfère la technologie à ses frères, mettant à leur disposition son expertise en matière d'industrie, d'énergie et de transformation économique». Abordant la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025),

qui se tiendra du 4 au 10 septembre à Alger, M. Boutalbi a affirmé qu'elle constituait un évènement «important» à même de renforcer le commerce et l'intégration africaine, ainsi qu'une plateforme devant renforcer le rôle des communautés africaines à l'étranger dans le soutien au développement de leurs pays. Prendront part à ce forum de deux jours, environ un millier de participants, dont des investisseurs et des hommes d'affaires représentant 43 pays. L'ouverture de cette édition a été rehaussée par la présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ. Cette rencontre vise à favoriser l'échange d'expériences entre les acteurs économiques issus de différents pays africains et des Etats partenaires. Pour sa part, M. Islam Soualhi, responsable de l'entrepreneuriat et de l'investissement au sein de l'Union africaine (UA), a souligné la contribution de l'Algérie ainsi que son rôle «axial» dans l'appui à la Zone de libre-échange continentale africaine, laquelle a enregistré des avancées notables en matière de facilitation

des échanges commerciaux et de développement des différents secteurs économiques et infrastructures à l'échelle du continent. Cela est susceptible d'«insuffler une forte dynamique économique au continent, notamment à travers l'encouragement des projets régionaux, en particulier dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables». M. Soualhi a mis l'accent sur l'initiative lancée par l'Algérie en 2022, à travers l'adoption de la Déclaration ministérielle africaine dédiée au développement des startups, ainsi que la mise en place d'une feuille de route continentale pour le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat auprès des jeunes africains. Après avoir indiqué que l'Algérie figurait parmi les pays pionniers à l'échelle du continent dans le secteur industriel, toutes filières confondues, ce qui contribue à renforcer les partenariats et la coopération entre les pays africains, M. Soualhi a appelé, dans ce sens, à la promotion d'une coopération continentale approfondie, afin d'ériger l'Afrique en continent fort, intégré et prospère». Pour rappel, le programme de la 11e édition de l'AFIC comprend une série d'événements, notamment des conférences et des ateliers organisés en présentiel ainsi qu'en visioconférence, en sus de rencontres d'affaires bilatérales devant aboutir à la conclusion de marchés et au développement de partenariats.

Journée d'information sur la transformation numérique

La Stratégie Nationale repose sur cinq axes et 25 objectifs

Par Nadira FOUAD

L'économie numérique et la société numérique sont les thèmes phares abordés, hier, au CIC à Alger. Cette journée d'information sur la Stratégie de la transformation digitale a été organisée par la ministre et haut-commissariat de la Numérisation et des statistiques. Sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune. L'ouverture officielle de cette journée à laquelle ont pris part le staff gouvernemental dont plusieurs ministres à savoir entre autres celui de l'Intérieur, du Commerce, de l'Industrie, des Télécommunications, l'Education et de l'Enseignement supérieur et recherche scientifique, a permis à la haute commissaire de la Numérisation et des statistiques, Mme Meriem Benmouloud, de situer les enjeux et les défis d'une telle stratégie qui intervient en réponse aux exigences socio-économiques et culturelles actuelles. Elle repose sur cinq axes et 25 objectifs stratégiques. Ces axes comprenaient selon son allocution de circonstance les infrastructures, la formation de la ressource humaine, la société numérique, l'économie numérique et la gouvernance numérique. En vue de concrétiser l'axe relatif aux infrastructures, la Haut-commissaire à la numérisa-

tion a rappelé la signature, avril dernier, de la convention relative au projet de réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (DATA CENTER) entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium. L'objectif de la création de ce Data Center, qui comprend deux centres de données à Alger et Blida, est d'atteindre "la souveraineté numérique et d'œuvrer à la domiciliation des données nationales, ce qui incitera les investisseurs à promouvoir les services à l'intérieur du pays en recourant aux mêmes technologies qui existent à l'étranger". Le centre s'attèlera également à l'élaboration d'une base de données nationale et à la coordination entre les différents départements ministériels ayant "enregistré un progrès dans le processus de numérisation mais n'ont pas encore échangé d'informations et n'ont pas encore réalisé l'intégration souhaitée entre eux", selon Mme Benmouloud. Il y a lieu de préciser que la numérisation en Algérie sur laquelle est orientée toute la politique présidentielle est un impératif pour se mettre au diapason des nouveaux bouleversements technologiques surtout concernant le volet relatif à la sécurité et la cybercriminalité. Tous les intervenants, plus précisément, les représentants de la Gendarmerie Natio-

nale et le représentant de l'ANP, de l'agence de sécurité des systèmes de l'information, avaient axé leurs communications sur la protection de notre souveraineté en matière de numérisation pour préserver les sécurités du système d'information. Tout cela n'est possible que grâce à la mise en place d'une Stratégie Nationale reposant sur 04 axes fondamentaux dont le volet arsenal juridique pour mieux réguler ce créneau qui aspire à plus des recherches et de formation par la conjugaison d'efforts avec tous les pays. Le directeur des solutions numériques et stratégiques au niveau de ce département a, à son tour, décortiqué la stratégie Nationale pour la transformation digitale en Algérie de 2025- 2030. En effet, Tayeb Abdellah Benabbes a énuméré les différentes étapes de ce processus pour l'amélioration des services, la modernisation des réseaux de télécommunications et assurer une large couverture en matière de réseau pour la téléphonie mobile. Cette journée a été une opportunité pour débattre du capital humain et la formation, la Gouvernance numérique, le développement de l'industrie et du marché numérique national, l'amélioration de l'attractivité à l'investissement étranger et la transformation numérique des entreprises et des commerçants.

Corruption

La lutte se construit aussi sur la prévention et la sensibilisation

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati a affirmé, dimanche à Souk Ahras, que la lutte contre la corruption "ne se limite pas à l'application des sanctions mais doit aussi se construire sur des bases de prévention et de sensibilisation pour changer les mentalités dominantes". Présidant l'ouverture d'une journée d'étude nationale sur "le cadre juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la corruption" tenue à l'université Mohamed Cherif Messaâdia en présence des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, Mme Mousserati a appelé à coordonner les efforts des différents acteurs à commencer par l'Université qui est source de conscience et de réflexion puis en passant par les institutions administratives et organismes de contrôle jusqu'à la société civile et la presse,

compte tenu de leur rôle axial dans la consécration de la culture de lutte contre la corruption. Elle a également considéré que la seule approche répressive "ne suffit pas mais doit s'accompagner d'efforts globaux d'éducation citoyenne et de consolidation des valeurs de transparence et de probité au sein des institutions". Cette approche vient dans le contexte de l'action de l'Etat pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption qui mise sur la sensibilisation, l'enseignement et la formation comme fondements essentiels pour extirper les racines de ce phénomène, a ajouté Mme Mousserati. L'inspecteur général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hocine Fouzari, dans son allocution au nom du ministre du secteur, Kamel Beddari, a affirmé que l'Algérie a été parmi les premiers pays à ratifier les conventions internationales de lutte

contre la corruption, soulignant que la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a constitué un nouveau et sérieux souffle vers la consolidation des mécanismes de lutte contre ce phénomène à l'échelle nationale et internationale. De son côté, la rectrice de l'université de Souk Ahras, Mme Noura Moussa a mis l'accent sur le rôle de l'université dans la lutte contre la corruption à travers la formation et la sensibilisation, relevant que ce phénomène représente "un défi collectif qui requiert la conjugaison des efforts académiques et Institutionnels". La rencontre a regroupé des universitaires et des acteurs de la société civile qui ont abordé divers axes dont "la prévention de la corruption dans les marchés publics", "l'adaptation de la loi algérienne aux chartes internationales" et "le rôle du contrôle dans la consolidation de la probité".

BAC, BEM et cycle primaire

Début de l'évaluation des acquis et des examens blancs

L'examen du Bac blanc et d'évaluation des acquis pour le cycle primaire ont débuté, dimanche, en attendant le lancement, lundi, de l'examen blanc pour le Brevet de l'enseignement Moyen (BEM). A cet effet, le Chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), Yazid Bouanane a souligné que ces examens "revêtent une grande importance, en ce sens qu'ils permettent aux enseignants, encadrants éducatifs et administrateurs, voire aux parents, d'évaluer la prédisposition des élèves à passer les épreuves du Baccalauréat et du BEM". Ces examens constituent "une halte évaluative qui permet aux élèves de situer leur niveau et de tester leur compréhension des leçons,

et partant de corriger les lacunes et de surmonter la difficulté d'assimiler certains contenus étudiés durant l'année scolaire, et de les rattraper avant de passer les examens décisifs". "Le taux d'avancement considérable dans les différents programmes enregistré cette année accordera à l'élève plus de temps pour la révision et donnera aux enseignants la possibilité de surmonter les difficultés pédagogiques à relever après l'opération de correction". D'autre part, M. Bouanane a souligné que les élèves devaient bénéficier d'un accompagnement de la part des conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, en coordination avec les enseignants et parents d'élèves tout en leur donnant des orientations éducatives et psycho-

logiques pour "déstresser". Des conseils doivent aussi leur être donnés sur les méthodes pratiques d'organisation de leur temps de révision, a-t-il ajouté. Concernant l'évaluation des acquis du cycle primaire, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamilia Khiair, a mis l'accent sur l'importance de cette étape "pour permettre aux élèves de ce cycle de passer, de manière fluide, au collège et de réduire le risque d'échec en première année moyenne". Elle a souligné que cette évaluation permettait "d'identifier les lacunes ayant marqué la scolarité de l'élève, qui peuvent varier d'une matière à une autre, offrant ainsi l'occasion de remédier à ces lacunes avant de passer à un autre cycle caractérisé par la présence de plusieurs enseignants, contrairement au primaire". De son côté, le responsable de la communication au Syndicat des Conseils des lycées algériens (CLA), Fouaz Madkour, a mis en relief l'importance de ces examens car précédant les examens finaux, rappelant que ces examens blancs se déroulaient dans une ambiance presque identique à celle des examens finaux, ce qui permet aux candidats de s'y adapter loin de toute pression.

Hadjis algériens

Arrivée du premier groupe à Médine

Le premier groupe de Hadjis algériens est arrivé dimanche à Médine (Arabie Saoudite), à bord d'un vol d'Air Algérie en provenance de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, pour accomplir les rites du Hadj. Composée de 250 Hadjis, y compris les membres de la mission (des médecins, des agents de la Projection civile, des guides et des journalistes), la délégation algérienne, a été accueillie par le Consul général d'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, accompagné du chef du Centre du hadj à Médine, M. Belkhir Boudraa. S'enquérant des conditions d'hébergement des Hadjis dans l'un des hôtels de Médine, le Consul général a affirmé dans une déclaration à la presse que l'Etat algérien "n'a ménagé aucun effort pour mobiliser tous les moyens permettant aux hadjis algériens d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions, tout en leur assurant le transport et l'hébergement en sus des différents aspects

organisationnels liés à cette opération". De son côté, le chef du Centre du Hadj à Médine, s'est félicité des efforts des hautes autorités du pays, qui œuvrent chaque saison à augmenter le quota du hadj attribué aux Algériens. Les hadjis ont, pour leur part, exprimé leur joie d'être arrivés aux Lieux Saints pour accomplir les rites du Hadj cette année, après plusieurs années d'attente. Ils ont également exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'organisation du hadj cette saison sur tous les plans, notamment le transport et l'accompagnement assuré par les membres de la mission comprenant une équipe médicale, des agents de la Protection civile et des guides outre la section consulaire. Aussi, plusieurs hadjis ont salué, dans une déclaration à l'APS, les efforts déployés par l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'assurer aux hadjis les meilleures conditions pour accomplir les rites du Hadj.

En provenance du Maroc

Saisie de près de 280kg de kif traité

Les unités opérationnelles de la Sûreté nationale, représentées par le Service régional de lutte contre le trafic de drogue de Tlemcen et la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue relevant de la Sûreté de wilaya d'Ain Temouchent, «ont procédé, au cours de la semaine dernière, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés composés de 08 individus, ainsi qu'à la saisie d'une quantité importante de kif traité de 279,350 kg en provenance du Maroc», précise le communiqué de la Sûreté nationale. «La première opération a été menée par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue, relevant de la sûreté de wilaya d'Ain Temouchent, qui a procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé activant dans la contrebande de ces poisons à partir du Maroc», ajoute la même source. «Cette opération fait suite à un suivi minutieux des mouvements d'un individu dudit réseau au niveau d'une wilaya frontalière à l'Ouest, ce qui a permis son arrestation avec son acolyte, et la saisie d'une quantité considérable de kif traité de 165kg», a t-on souligné. Lors d'une deuxième opération et suite à des investigations intensives, «les éléments du Service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue de Tlemcen, ont déjoué un plan criminel d'un deuxième réseau activant dans la contrebande de drogue via la bande frontalière d'une wilaya de l'ouest vers les wilayas limitrophes, après l'exécution d'un plan opérationnel bien ficelé qui a permis d'arrêter 06 individus de ce réseau criminel organisé et de saisir une cargaison de kif traité de 114,350kg provenant du Maroc».

Sûreté d'Alger

Saisie de plus de 36.000 capsules psychotropes et près de 4 kg de kif

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours du mois d'avril dernier, à la saisie de plus de 36.000 capsules psychotropes et près de 4 kg de kif traité, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les différents services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, au cours du mois d'avril dernier, 5015 affaires portant sur les atteintes aux personnes, aux fonds et aux biens, la drogue, les comprimés psychotropes, le port d'armes blanches prohibées et la cybercriminalité», a précisé la même source. Ainsi, «il a été procédé à l'arrestation de 6029 individus qui ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après parachèvement des procédures légales». Les mêmes services opérationnels ont également saisi «d'importantes quantités de drogue, à savoir 3,865 kg de kif traité, plus de 395 g de cocaïne, plus de 746 g d'héroïne, et 36.250 comprimés psychotropes de différents types». Les mêmes services ont rappelé les numéros mis à la disposition des citoyens pour tout signalement, dont les numéros vert 15-48 et de secours 17, ainsi que l'application «Allo Chorta», conclut le communiqué.

Viandes avariées destinées au commerce

Saisie et destruction de plus de 700 kg à Sidi Bel Abbès

Les agents de contrôle commercial et de répression de la fraude de Sidi Bel Abbès, en coordination avec les services de la Sûreté nationale et de l'inspection vétérinaire ont procédé à la saisie et à la destruction de plus de 700 kg de viandes avariées, a indiqué dimanche un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Cette opération de contrôle de "la qualité" a permis la saisie et la destruction de 766 kg de viandes rouge et blanche, de merguez préparées à base de viandes congelées, d'abats d'agneau et de bœuf, de foie de bœuf, de viandes blanches marinées, de poulet farci, de brochettes et de melfouf avariées, et de graisses impropres à la consommation. "Les produits saisis ont été détruits au centre d'enfouissement technique et des mesures légales et administratives appropriées ont été prises", ajoute le communiqué, précisant que "cette opération s'inscrit dans le cadre des activités de contrôle menées durant le week-end, et des efforts quotidiens visant à protéger la santé et la sécurité des consommateurs, en application des instructions du ministre du secteur portant intensification du travail de contrôle pour réduire les risques d'intoxication alimentaire et préserver la santé des citoyens".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA SIDI BEL ABBES
CODE NIP: 408015000022082

مديرية الأشغال العمومية
لولاية سبدي بلعيس
الرقم الجهلي: 408015000022082

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(Code ANEP N°2531004596)

Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec capacités minimales paru le : 24.03.2025 sur le quotidiens "الجمهورية" et « CARREFOUR D'ALGÉRIE », concernant le projet suivant :

**Entretien des Routes Nationales - Exercice 2025-
1/Entretien courant**

Fournitures de voirie

Lot N°1 : Équipement de la signalisation
Signalisation verticale

Lot N°2 : Fourniture d'émulsion

Lot N°3 : Fourniture d'enrobés à froids

Lot N°4 : Fourniture de Matériaux

Lot N°5 : Outillage

Acquisition de moyens

A l'issu de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est attribué provisoirement comme suit :

LOTS	ENTREPRISE	Montant de l'offre	Note Technique	Délai	OBS
LOT N°01	SARL SPSRS NIF: 099916000756214	10.924.200,00 DA	100 Pts	Trente (30) Jours	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour LOT 01
LOT N°02	KACHOUR AOUDA NIF: 297944110009529	2.380.000,00 DA	60 Pts	Un (01) Mois	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour LOT 02
LOT N°03	ETPH HAMOU ZERROUKI ABDELKADER NIF:	1.188.000,00 DA	50 Pts	Vingt (20) Jours	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour LOT 03
LOT N°04	ETS BEKKARI KARIMA NIF: 2644501000848902200	2.190.790,00 DA	60 Pts	Un (01) Mois	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour LOT 04
LOT N°05	ETS BEKKARI KARIMA NIF: 2644501000848902200	480.046,00 DA	60 Pts	Un (01) Mois	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour LOT 05
Acquisition de moyens	EURL T ALFA NIF: 002022002454380	8.591.800,00 DA	60 نقطة	Vingt (20) Jours	Offre retenue (Moins disant et préqualifiée) pour l'acquisition de moyens

N.B : Tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres, sont invités à se rapprocher de la D.T.P de la wilaya de Sidi Bel Abbès pour consulter le Procès-Verbal de choix du soumissionnaire durant les trois (03) jours à compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire.

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision, peuvent être introduits auprès de Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès un recours Durant les 10 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007416 13.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

**AVIS D'ANNULATION DE
L'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Du Marché N° 06 / 2025

Conformément à l'article n°56 de la loi n°23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article n°82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/02/2015, portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° /2024 relatif au Projet :

REALISATION DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA WILAYA DE MASCARA

- Lot N°01 : Salle De Soins A Commune MAOUSSA
- Lot N°02 : Salle De Soins A Commune BOUHENNI
- Lot N°03 : Salle De Soins A Commune HACHEM
- Lot N°04 : Salle De Soins A Commune MAKTAE DOUZE
- Lot N°05 : Salle De Soins A Commune RASS AIN AMIROUCHE
- Lot N°06 : Salle De Soins Djennin Meskine A COMMUNE ZAHANA
- Lot N°07 : Salle De Soins A Commune SIDI KADDA

Que l'attribution N°03/2025 Affichées dans les journaux suivant :

- Carrefour d'Algérie le 26/03/2025
- الموعد الرياضي le 26/03/2025

A été annulé suite à la décision d'octroi N°97,98 et 99 du 30/04/2025 du comité des marchés publics de la wilaya de MASCARA

Motif : non conformité de délai de préparation des offres entre les avis d'appels d'offres (Arabe et Français) et le cahier des charges.

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un Recours auprès de la commission des Marchés publics de la Wilaya de Mascara dans un délai de (10) dix jours à compte de la première parution du Présent Avis, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16-09-2015 portant Réglementation des Marchés publics et délégation de service public.

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007414 13.05.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية MOSTAGANEM
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N° : 089 327010248938

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 98 /2025
QUATRIEME AVIS APRES INFRUCTUOSITE

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD des 40/2000 LPL 2eme TR 2024 A SAF SAF Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

- 1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en :
 - a) Activité principale bâtiment
 - b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique
- 2- Avoir réalisé un projet de la catégorie « B » ou plus, ou trois projets de la catégorie « A » justifié par des attestations de bonne exécution
- 3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2021-2022 -2023 supérieur ou égale à 30.000.000,00 DA.

et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 98 /2025»

la Réalisation en TCE y compris VRD des 40/2000 LPL 2eme TR 2024 A SAF SAF Wilaya de Mostaganem

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2021-2022- 2023- visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévenues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planning d'exécution des travaux avec un délai de 10 mois incluant toutes les phases des travaux.
- Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.
- Le délai de préparation des offres est fixé à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 12 H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007460 13.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BOUKADER
COMMUNE DE OUED-SLY

NUMERO D'IMMATRICULATION FISCAL : 42000200000209801020

N° 01 / 2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la communes d'OUED SLY, informe L' ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'Avis D'appel D'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°1115/2025 du 25/02/2025 parue dans le journal (الوقائع 90) langue national en date du 11/03/2025 et dans le journal (LE CARREFOUR D'ALGERIE) en langue étrangère en date du 10/03/2025 Ainsi que LE (BOMOP).

De l'Attribution provisoire comme suit :

N°	Intitule du projet	L'entreprise choisie et NIF	Montant de l'offre en TTC (DA)	DELAI	Note TECH 61/80	OBS
01	REAMEAGEMENT DE LA ROUTE ALLANT DU PONT DAUTOROUTE VERS ECOLE PRIMAIRE EL CHAHID ALOUANI SLIMANE Y/C PLACETTE SUR 500ML, commune de oued sly	ETP ZERDANI AHMED 17402300063014400200	12.724.670.00	Deux (02) MOIS	66 p	L'offre économiquement la plus avantageuse a L'offre moins disante, l'offre unique pré-qualifiée techniquement

Les soumissionnaires intéressés, seront invités, dans le même avis, à se rapprocher du service contractant la bureau d'équipement, au plus tard trois 03 jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux et Bomop, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières par écrit.

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix 10 jours de la première parution du présent avis dans la presse

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. et Article 56 de la loi 23/12 datée le 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007403 13.05.2025

Colloque international à Oran

«Le changement climatique et ses impacts»

Le thème du "changement climatique et ses impacts" est au cœur d'un Colloque international, dont les travaux ont débuté, dimanche à Oran, selon les services de la wilaya. Dans son allocution d'ouverture, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, Secrétaire général du ministère des Transports, représentant le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a souligné que le continent africain est l'un des plus vulnérables, touché par les phénomènes climatiques extrêmes, tels que la sécheresse, la désertification, les inondations, la montée du niveau de la mer, les vagues de chaleur intenses et les maladies liées au climat. Il a ajouté: "Ces défis climatiques croissants exigent de nous tous, en tant que pays africains et

partenaires internationaux, de conjuguer nos efforts et d'unir nos visions pour faire face à ces phénomènes et à leurs conséquences", soulignant que la possession d'informations précises et fiables sur ces changements constitue la pierre angulaire de toute stratégie efficace d'adaptation et d'atténuation de leurs effets. Le même responsable a précisé: "C'est dans cette optique que l'importance du rôle joué par l'Institut de Surveillance des Précipitations d'Oran pour la formation et la recherche prend tout son sens. En tant que Centre régional de référence en météorologie et climatologie à l'échelle africaine, grâce à ses experts, chercheurs et équipements avancés, l'Institut apporte une contribution précieuse à l'observation et à l'analy-

se des données climatiques, à la conduite de recherches spécialisées, au développement de modèles et de prévisions climatiques, ainsi qu'au renforcement des capacités nationales et régionales dans ce domaine vital". Il a poursuivi: "Conscients dans le secteur des transports de l'importance cruciale de ce pôle scientifique, nous affirmons notre soutien total à ses efforts, notre attention particulière à ses informations et recommandations et notre volonté de les intégrer dans nos stratégies et plans d'action pour faire face aux défis climatiques". Ce Colloque international, prévu sur trois jours, réunit des experts et universitaires de diverses universités algériennes, ainsi que de Tunisie et du Sénégal.

Lutter mieux contre les occupations illégales de parcelles côtières

«76 zones proposées à la concession dans 27 plages»

Par B.Habib

A chaque saison estivale, Oran est aux petits soins pour recevoir ses vacanciers. Ses plages sont une «Destination» touristique de choix et un vrai régal pour les yeux des touristes. Mais c'est aussi un «défi» auquel fait face annuellement la collectivité et surtout et bel et bien les communes côtières. A commencer par mieux lutter contre les occupations illicites des parcelles de plage, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années et la réhabilitation des plages, le cheval de bataille de l'actuel wali notamment à Ain Franine. Ce défi n'est pas aussi simple que l'on pourrait le croire. Souvent les efforts sont contrariés par les agissements des individus. Les plages d'Oran sont considérées comme une vraie évasion pour les touristes et les estivants qui la fréquentent chaque été. Combien d'entre elles seront aux normes cette année ? En Algérie, il y a plus de 430 plages autorisées à la baignade chaque année dans pas moins de 14 wilayas littorales ce qui, on l'imagine, rend inextricable voire complexe les mesures de contrôle et de surveillance de «pseudo occupants» ou faux exploitants des plages qui ne répondent pas aux critères définis par les cahiers de charge de la concession. Et cette complexité on la trouve aussi dans certaines plages locales car un nombre aussi important de plages ouvertes au grand bonheur des estivants, ne pourrait, ce faisant, qu'attirer de plus en plus et d'année en année un flux exponentiellement impressionnant de concessionnaires qui espèrent durant la saison estivale une opportunité inouïe de se faire de l'argent. Mais combien seront-ils à respecter les normes ? En effet, l'expansion du recours excessif aux tables, chaises et parasols sans respect des obligations est l'autre problème récurrent auquel font face à la veille de chaque saison estivale les communes concernées est intimement lié au nettoyage des plages. Pour l'été 2025 pas moins de 12 plages ont subi des travaux de réhabilitation dont

huit à Ain El Turck et trois à Bousfer mais il n'empêche qu'il y aurait, semble-t-il, encore du pain sur la planche pour ce qui est notamment de certaines plages qui n'auraient pas encore entamé le nettoyage et l'entretien de l'environnement. L'on évoque à chaque fois une moyenne de 30 plages ouvertes par an ce qui n'est pas évident ni chose aisée d'entretenir un tel nombre de plages en un temps record car il faudra déployer du personnel suffisant. Le premier responsable du secteur s'engage en tous cas à réussir la saison estivale 2025 dans la wilaya d'Oran comme ce fut l'année 2024. Pour la prochaine saison estivale, 27 plages sont ouvertes à la concession selon le directeur du tourisme qui explique à ce propos, que «les mises en adjudication avaient été lancées le 29 avril dernier selon une directive interministérielle promulguée en 2024». Est-ce que les concessionnaires de plages obéiront-ils tous cette fois aux nouvelles dispositions ? Le responsable en question indique à cet effet que toutes les mesures ont été prises pour écarter du dispositif de la concession tout exploitant qui ne répondra pas aux critères. L'autre chantier est inhérent à la qualité des eaux de plages. Ce responsable souligne dans ce sens que les analyses physico chimiques et bactériologiques ont été entamées courant le mois de Mai alors que le contrôle des établissements touristiques par une brigade (Commerce, DCP, Services de sécurité) est en cours depuis Avril. Ce contrôle a ciblé d'abord les hôtels d'Oran et d'Ain El Turck. S'agissant du volet de l'accompagnement de l'investissement privé, le directeur de tourisme assure que 16 nouveaux projets d'hôtel en cours de réalisation ont une cadence de travaux achevées supérieure à 90%.. De même selon lui, qu'il est question d'espaces de l'artisanat prévus sur les plages autorisées aux estivants, des activités culturelles et sportives dédiées à la jeunesse, un Salon national du jeune artisan en juillet au Village Méditerranéen avec plus de 100 participants et un Salon national du tourisme du Hadj et Omra à Oran et

Alger outre l'accompagnement des agences de tourisme et des voyages et des associations de l'industrie artisanale. Par ailleurs, il nous a été également annoncé qu'une «deuxième inspection est au programme de la brigade courant la 2eme moitié de Mai». Afin de s'enquérir de l'état des plages et évaluer l'avancement des mesures entrant dans la préparation de la prochaine saison estivale rappelant qu'à l'issue de la 1ere inspection, des réserves ont été relevées et suite auxquelles les PAPC de plages concernées ont été sommés d'améliorer la situation. Oran s'apprête à bien accueillir touristes et estivants.

Symposium national de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique 07 projets en lice au concours

«Algerian Energy Awards»

Sept porteurs de projets innovants dans le domaine de l'énergie sont en lice pour le meilleur prix du concours "Algerian Energy Awards" organisé, dimanche, par la Fondation AFEERE (Algerian Forum Economy Energy and Renewable Energy). Ce concours, organisé au niveau de la maison de l'environnement de la wilaya d'Oran, en marge du Symposium national de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique, a vu la participation de 7 porteurs de projets de différentes wilayas du pays, suite à une présélection parmi 25 projets, a indiqué le président de cette même fondation, Hocine Benchenine. Il s'agit de projets innovants dans le domaine de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a-t-il précisé, ajoutant que le concours était ouvert pour des startups et des étudiants qui ont présenté, dimanche, leurs projets devant un jury composé de chercheurs et d'universitaires. "Nous avons même pré-sélectionné un collégien d'une quinzaine d'années, qui a développé un projet d'une route intelligente, avec des ralentisseurs qui génèrent de l'énergie", a-t-il expliqué, ajoutant qu'ils ont choisi les projets école le mieux adapté à la thématique du symposium, à savoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, notamment un projet de pilotage des panneaux photovoltaïques, un système pour alimenter des embarcations maritimes en électricité via l'énergie solaire, un système pour la maintenance intelligente de l'éclairage public, entre autres. Les lauréats de ce concours seront honorés, lundi, au 2e jour du Symposium national de l'économie de d'énergie et de l'efficacité énergétique, qui se tient au niveau de la salle de conférence de la Mosquée "Abdelhamid Ibn Badis", et dont le programme comporte des conférences animées par des experts spécialisés, des chercheurs et des responsables d'entreprises publiques et privées.

Trafic de psychotropes et de drogues dures

Deux réseaux mis hors d'état de nuire à Oran



Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé, lors de deux opérations distinctes, deux réseaux de six individus, spécialisés dans le trafic de psychotropes et de drogues dures, et saisi 4.770 comprimés hallucinogènes, ainsi que 175 grammes de cocaïne, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité. La première opération est intervenue suite à des renseignements recueillis sur le terrain par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, indiquant que les suspects utilisaient un logement comme cache pour stocker ces substances afin de pouvoir les écouler, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après une surveillance étroite de leurs activités suspectes et l'accomplis-

sement de l'ensemble des procédures légales en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania, trois individus ont été arrêtés, a-t-on fait savoir de même source. Les policiers ont saisi 3.800 comprimés de type «Ecstasy», 90 grammes de cocaïne et une somme de 140.000 DA, provenant des revenus du trafic. Lors de la deuxième opération, les mêmes services ont arrêté trois autres individus et saisi 970 comprimés psychotropes du même type, ainsi que 85 grammes de cocaïne. Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice. Un mandat de dépôt a été émis à leur rencontre pour détention, trafic et stockage de psychotropes et de drogues dures, indique la même source.

Sûreté de wilaya de Tissemsilt
**233 affaires traitées
en un mois**

Les services de Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont dressé un bilan révélateur de l'état de la criminalité dans la région au cours du mois d'avril 2025. Pas moins de 233 affaires, relevant du droit commun, ont été enregistrées et traitées, impliquant 238 personnes traduites devant la justice. Les atteintes aux biens constituent la part la plus importante des infractions signalées, avec 69 affaires recensées et 50 suspects interpellés. Cambriolages, vols à l'arraché et dégradations volontaires figurent parmi les actes les plus fréquents. Ces chiffres soulignent une pression continue sur la sécurité des citoyens et leurs biens. Les atteintes aux personnes, notamment les violences physiques, les menaces ou les agressions, arrivent en deuxième position avec 66 affaires impliquant 74 individus. Cette tendance met en lumière une recrudescence des tensions sociales et des actes de violence dans l'espace public. À travers cette mobilisation constante sur le terrain, la police de Tissemsilt confirme son engagement dans la lutte contre la délinquance urbaine. Elle appelle par ailleurs à une collaboration plus étroite avec les citoyens pour renforcer la prévention et faciliter l'intervention rapide des services de sécurité.

Abdenour M.

Tiaret
**Installation du Directeur
du Commerce Intérieur et de la
régulation du Marché National**

Le wali de la wilaya de Tiaret, M.Said Khalil, a procédé, hier matin, au siège de son cabinet, à la cérémonie d'installation du nouveau directeur du commerce intérieur et de la régulation du marché national de la wilaya de Tiaret, en la personne de M. Sayeh Abdel Hakim. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de la Wilaya, M.Loukal Bekheira, le Wali délégué de la wilaya déléguée de Ksar-Chellala, M.Tawfiq Daoudi, le directeur régional du commerce intérieur et de la régulation du marché national à Saïda, M. Seboui Djilani, le secrétaire général de la Wilaya, l'ancien directeur de la direction du commerce, M.Adjir Mohamed. Le nouveau Directeur du Commerce Intérieur et de la régulation du Marché National de la wilaya de Tiaret, M.Sayeh Abdel Hakim», occupait auparavant le poste de Directeur du Commerce Intérieur et de régulation du Marché National de la wilaya d'Ain Defla, et avant cela, il occupait le poste de Chef du Département des Litiges à la Direction du Commerce de la wilaya de Taref. Lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur du commerce de la wilaya, le chef de l'exécutif de la wilaya a salué les efforts déployés par l'ancien directeur en charge de la direction du commerce, M.Adjir Mohamed, tout en lui souhaitant du succès dans sa carrière professionnelle, et a également souhaité la bienvenue au nouveau directeur du secteur le secteur du commerce.

L. Bouhala

Saïda

Qu'en est-il de l'acte d'investir?

C'est pour répondre à cette question que les autorités locales, à leur tête, le wali, se sont réunies dimanche dernier au siège de la wilaya pour une séance de travail et d'évaluation. Saïda partie intégrante de cet ensemble économique que constitue la bande des Hauts-Plateaux, de par ses caractéristiques géographiques et économiques, occupe pourtant une position privilégiée au sein de la région Ouest du pays. Cependant, l'investissement bute devant le mur des contraintes. Devant cet état de fait, cette séance de travail à travers laquelle les membres de l'Exécutif et les élus, a été une occasion pour faire le point sur l'investissement et comment le stimuler. L'enjeu: débloquer les investissements en vue de diversifier l'économie locale et booster l'emploi ainsi que les restrictions administratives à l'origine du blocage. De son côté, le wali a instruit les responsables concernés par l'investissement, chacun dans son secteur, à faciliter les démarches administratives afin de permettre aux investisseurs d'exercer leurs activités et contribuer par la même occasion à dynamiser le secteur de l'emploi. En somme, relancer l'investissement dans la wilaya de Saïda, telle est la motivation qui anime les autorités locales.

O.OGBAN

Tissemsilt

195 familles relogées à Théniet El Had

Par ABDENOUR M.

Ce samedi dernier a marqué un tournant pour 195 familles de Théniet El Had. Issues des quartiers d'Aïssa Hamdane (ex-Derb Bouamra) et Radar, elles ont enfin quitté les habitations précaires où elles vivaient depuis des années, pour intégrer des logements publics neufs, dans le cadre du programme national d'éradication de l'habitat insalubre. L'opération, pi-

lotée par les services de la daïra, en étroite collaboration avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), s'est déroulée sous la supervision directe des autorités locales. Très tôt le matin, des bulldozers sont entrés en action pour démolir les anciens logements, pendant que les bénéficiaires emménageaient dans des appartements dotés de toutes les commodités de base. Cette opération, attendue depuis longtemps, a été saluée par les familles

relogées. L'attribution des logements s'est déroulée dans un climat de sérénité et d'organisation, à la hauteur des attentes. Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, à l'origine de l'impulsion donnée à cette démarche, avait souligné à plusieurs reprises la nécessité d'intensifier les efforts en matière de relogement. L'objectif: garantir à chaque citoyen un logement décent, conformément aux principes de justice sociale et d'égalité d'accès au droit au logement.

Bechar

**Un investissement de 300 millions de DA
pour l'extension de l'annexe de la PCH**

Un financement de 300 millions DA est projeté par la direction de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'extension de son annexe de Bechar, dans le but de renforcer ses activités d'approvisionnement des établissements publics de santé dans la région du Sud-ouest du pays en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux, a-t-on appris jeudi auprès de son directeur général, Sabri Djerroud. "La PCH va investir un montant de 300 millions DA au titre du programme de développement de ses activités, pour le renforcement et la réalisation de nouvelles structures et servitudes de stockage des produits pharmaceutiques et autres dispositifs médicaux destinés aux établissements hospitaliers de la région du Sud-ouest du pays", a indiqué M. Djerroud à la presse, en

marge de sa visite de travail d'une journée à Bechar. Il a détaillé que la PCH vient de bénéficier d'une assiette foncière de 17.000 m2 au niveau de la zone industrielle de Bechar et compte y réaliser "de nouvelles structures de stockage et une chaîne de froid spécifique aux produits et dispositifs médicaux, dans le but de renforcer, développer et moderniser ses prestations, en plus de conforter la chaîne d'approvisionnement en médicaments des établissements hospitaliers de la région". Inspectant les différentes structures de l'annexe de la PCH, implantée au niveau de la zone industrielle de Bechar, le même responsable s'est enquis des différentes étapes de réception, stockage et distribution des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux aux hôpitaux des wilayas de Bechar, Naâma, El-Bayadh, Tindouf, Timi-

moun, Adrar, Beni-Abbes et Bordj Badji-Mokhtar. L'actuelle annexe de la PCH de Bechar dispose d'une aire de stockage sur une surface bâtie de 1.086 m3 et deux (2) chambres froides d'une capacité globale de stockage de 140 m3, selon son premier responsable, Abdelhak Bekaddour. L'annexe emploie actuellement une cinquantaine d'employés, dont des pharmaciens, chargés de la gestion et du suivi des différentes phases de réception et distribution des produits de la PCH à leurs destinataires, à savoir les établissements publics hospitaliers, les hôpitaux militaires, les structures hospitalières publiques spécialisés et autres centres relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, dans le Sud-ouest du pays, a fait savoir le responsable local de la PCH.

Tlemcen

Programmation de 10 vols pour le transport des pèlerins

Dix vols sont programmés à partir de l'aéroport international «Messali Hadj» de Tlemcen pour le transport des pèlerins vers les lieux saints, à l'occasion de la saison du Hadj 1446 correspondant à l'année 2025, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de l'aéroport, Mohamed El Amine Bouazza. Ces vols assureront le transport d'environ 2.500 pèlerins des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbes et Nâama, a précisé à l'APS M. Bouazza. Il a ajouté que le premier vol à destination des lieux saints aura lieu le 12 mai à 17h45 à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie en



direction de l'aéroport de Médine. La même source a indiqué que tous les vols destinés aux pèlerins seront opérés par la compagnie Air Algérie, à raison de 250 passagers par vol. Les services de l'aéroport international «Messali Hadj» de Tlemcen ont pris un ensemble de mesures pour assurer le bon déroulement du transport des pèlerins vers les lieux saints, telles que l'aménagement de couloirs prioritaires pour les personnes âgées et les personnes aux besoins spécifiques, l'augmentation du nombre de guichets d'enregistrement, en sus de bus pour le transport des pèlerins entre la salle

d'attente et l'avion, selon le même responsable. Il convient de noter que ces mesures ont été précédées par l'organisation de rencontres d'information et de sensibilisation au profit des futurs pèlerins, sous la supervision d'imams et de guides relevant de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs dans plusieurs communes de la wilaya. Ces rencontres étaient axées sur l'explication des modalités pratiques d'accomplissement du rituel du Hadj, outre les conseils et les orientations ainsi que la réponse aux différentes préoccupations des futurs pèlerins.

El-Affroun (Blida)

260h pour accueillir 30.000 logements

Les services de la daïra d'El-Affroun, wilaya de Blida, ont affecté une assiette foncière de 260 hectares pour la réalisation d'une tranche du programme «AADL 3», qui comprend 30.000 logements, a-t-on appris auprès de ces services. Le secrétaire général de la daïra, Noureddine Kaouane, a expliqué, à l'APS, qu'une assiette foncière qui s'étend sur une superficie de 260 hectares, située au sud-ouest d'El-Affroun, a été affectée pour accueillir 30.000 logements de type location-vente, du programme «AADL 3», dont a bénéficié la wilaya. Le responsable a précisé que suite à l'examen du schéma directeur d'aménagement et de construction et à l'inspection du terrain par les comités techniques, il a été décidé d'affecter cette assiette située à côté de l'autoroute Est-Ouest et de l'Université Ali Lounici pour la construction de la majorité du nouveau programme de logements, formule location-vente. Selon M. Kaouane, d'autres projets de logements seront implantés à l'avenir sur ce terrain, vu le déficit en foncier



accusé au niveau de cette wilaya après épuisement d'une partie importante des terrains à bâtir à la suite de la construction de nouveaux projets de logements et de pôles urbains au cours des dernières années, surtout dans la partie est de la wilaya. Parallèlement au lancement des travaux visant à achever cette tranche

importante du programme «AADL 3», il est prévu que la construction d'installations et de structures de services, telles que des établissements d'enseignement et de santé, démarre dans une première phase, dans l'objectif de réaliser un pôle résidentiel complet, selon le secrétaire général de la daïra.

Bouira

57 foyers raccordés à l'énergie électrique

Dans un communiqué rendu public par les responsables de la Société Nationale de Distribution d'Electricité et de Gaz (SONELGAZ), et dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des citoyens en matière d'alimentation en énergie électrique, la Direction de distribution de Bouira a procédé à la mise en service de l'alimentation en électricité de la localité Lakhoualef, rattachée administrativement à la commune de Mesdour qui se situe à quelque 60 km à l'extrême sud de la wilaya de Bouira. Pas moins de 57 foyers ont bénéficié de cette énergie indispensable pour les besoins quotidiens ainsi que pour le confort que peut procurer cette énergie. Le réseau qui a été réalisé, s'étend sur une longueur de 3.7km pour une enveloppe financière à hauteur de 15.27 millions de dinars dont 4.64 MDA constituent la quote-part de participation de la Direction de distribution de Bouira. Ce projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme Caisse de garantie et de solidarité des autorités locales (CGSCL) et ce, en application des programmes établis par le wali de la wilaya. La concrétisation de ces projets demeure au cœur de la mission de service public et permet l'accès du citoyen à l'énergie dans les contrées les plus reculées voire sous peuplées, un dossier hautement prioritaire pour le Chef de l'Etat et minutieusement suivi par la Présidence de la société de la Sonelgaz. TAIB HOCINE

Bouira

Le bombardement et la destruction du village de «ighzer iwaquaren» commémore

Par TAIB HOCINE

A l'occasion de la commémoration du 68e anniversaire de l'incendie et de la destruction du village d'Ighzer Iwaquaren et de la déportation de ses habitants par les colonialistes français en l'année 1957, hier, le wali de la wilaya de Bouira Abdelkrim Lamouri, accompagné d'Ibtissam Hamlaoui, présidente de l'observatoire national de la société civile, de M. Yahyaoui Mohamed, directeur général du Théâtre national algérien représentant le ministère de la culture et des arts, ont supervisé les céré-

monies de commémoration de cet anniversaire dans la municipalité de la commune de Saharidj qui se situe à quelques 40 Km au cardinal est du chef-lieu de wilaya. Là où le drapeau national a été hissé, une couronne a été déposée et la sourate Fatiha du saint coran a été récitée à la mémoire des âmes des martyrs au cimetière des chauhada du village d'«ighzer iwaquaren». Ensuite, le wali a donné le signal de départ du projet de réalisation de la route reliant le chemin de wilaya n°09 au centre du village, en passant par la région du village Thala, sur une distance de 10 km (pour le

premier tronçon). La nécessité d'achever les travaux et de livrer le projet dans le délai imparti de trois (3) mois a été souligné par le wali. Une réunion a également eu lieu avec les membres de Tadjmaât et la délégation officielle, avec les notables de la région rappelant ce qui s'est passé durant cette période. Les activités commémoratives de cette occasion se sont conclues dans la zone de Thala, où un bouquet de fleurs a été déposé et la Fatiha a été récitée à la mémoire des âmes des martyrs au mémorial, le lieu où 45 martyrs sont tombés au champ d'honneur le 18 décembre 1959.

Ksar de Melika (Ghardaïa)

Lancement d'une initiative écologique de volontariat

L'Association Tifaout (lumière en tamazight) du ksar de Melika (Ghardaïa), œuvrant pour la mise en place d'une approche participative dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, a lancé une initiative visant la prise en charge de la dégradation de l'environnement et du cadre bâti du Ksar, a-t-on appris dimanche des organisateurs. L'initiative, qui vise à promouvoir l'hygiène et l'assainissement à tous les niveaux pour améliorer la salubrité du ksar, a porté sur plusieurs actions, allant de la gestion de la collecte des ordures ménagères à la réparation des fuites sur les réseaux d'AEP et des eaux usées, ainsi que sur l'embellissement, a affirmé à l'APS le chargé de communication de l'association Tifaout, Bakir Metahri. Ces actions quotidiennes sont organisées bénévolement, avec la participation des habitants du ksar, a-t-il précisé en expliquant que les volontaires, munis de balais et de pelles, sillonnent les ruelles pour éliminer la pollution de l'écosystème en sacs plastiques et



procéder à la collecte d'ordures et détrit, en plus d'intervenir pour colmater les brèches et autres fissures des murs et façades et pour mettre en valeur les ouvrages ancestraux, tels les anciens puits et les fontaines. L'initiative est marquée aussi par la participation des enfants avec leurs parents à ces activités d'utilité publique, en vue de leur inculquer le sens de responsabilité écologique, a souligné M. Metahri. Selon le président de Tifaout, Aissa Ouaisi

Sekkouti, toutes les actions de l'association constituent une occasion pour la société civile de se mobiliser autour des questions liées à l'environnement. Créée en 2015, l'association a organisé de nombreuses activités de volontariat (plantation d'arbres, nettoyage du ksar, réhabilitation du bâti ancestral) ainsi que l'entretien du ksar et la lutte contre les insectes et animaux nuisibles (moustiques, scorpion, etc.), et ce, avec le financement de bienfaiteurs.

Bouira

Un gang de quartier qui agressait des citoyens mis hors d'état de nuire

Dans le cadre de la lutte contre tous les types de criminalité en milieu urbain, notamment la lutte contre les gangs de quartier et suite à un rapport selon lequel 06 personnes créaient une atmosphère d'insécurité au milieu d'un quartier résidentiel, par des agressions morales et physiques à l'encontre des citoyens et mettant en danger leur vie en les menaçant avec des armes blanches visibles, les éléments de la deuxième sûreté urbaine se sont immédiatement rendus sur les lieux, pour les arrêter et les transférer directement au siège de la sûreté pour compléter les procédures d'enquête concernant cette affaire. Après avoir accompli toutes les procédures légales, ils ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. TAIB HOCINE

Batna

Atelier régional sur la culture de triticales

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna a organisé dimanche en coordination avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Batna-1 et l'Association de wilaya de développement de la culture des céréales et légumes secs, un atelier régional sur la culture de triticales, une céréale hybride obtenue par le croisement du seigle et de l'orge. L'atelier organisé à l'amphithéâtre du parc national Belezma a regroupé des agriculteurs, des fabricants d'aliments, des spécialistes en nutrition, des chercheurs universitaires et des étudiants porteurs de projets des wilaya de Batna, de Sétif, de Khenchela et d'Oum El Bouaghi. La rencontre vise à faire connaître cette espèce de céréales et à encourager les agriculteurs à sa culture au regard de sa haute valeur nutritive comme aliment de bétail ainsi que pour la consommation humaine outre ses rendements importants. Le chercheur Abdelkader Benbelgacem de la Station régionale de Constantine de l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRA) a souligné que les expériences de culture de triticales ont donné des résultats positifs avec l'obtention de nouvelles espèces agréées pour la culture en Algérie. Des ateliers similaires ont été déjà organisés dans nombre de wilaya dont Tlemcen et El Oued pour présenter cette espèce et les avantages de sa culture en Algérie.

10 | Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو

هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان، الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وأحيي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً للسند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو القسم المدني بتاريخ 2023/02/23 رقم الفهرس 16/00450 رقم الجدول 13/02424 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة المدنية بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/01510 رقم القضية 14/00979 والممهور بالصيغة التنفيذية. بطلب من السيد مداحي عبد العزيز ولد محمد الساكن : بالحمادة. ضد ورثة طيبي محمد ولد عبد القادر وورثة طيبي ميلود ولد علي الساكنون : بدوار الشكايرية الحمادة. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: النصف ½ في الشياح من القطعة الأرضية الريفية صالحة للزراعة ذات خليط من التربة الجافة تقع بالمكان المسمى الحمارة ببلدية الحمادة تبلغ مساحتها هكتارين ، ستة عشر أر وعشرون سنتييار (02 هـ 16 أر 20 سار) قسم 15 مجموعة ملكية 34. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/02/22 تحت رقم 24/466 على أن يباع العقار بأعلى عرض مع بقاء السلطة التقديرية للقاضي. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/05/21 على الساعة 11:00 صباحا قاعة الجلسات رقم 02. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77

المحضر القضائي

13.05.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلقوثي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيدة بريد الجزائر معثلا من طرف مديره. العنوان :

مستغاثم. ضد السيد: زيتوني سيد احمد. العنوان: 07 سي مروان استيدية مستغاثم. تنفيذا للقرار الصادر عن القسم الغرفة المدنية المجلس قضاء مستغاثم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم الفهرس 10/01245 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 11/238 المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/05/20 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : الحصة الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشارع سي مروان رقم 07 استيدية متمثل في منزل فردي يتكون من 06 غرف مطبخ ، ساحة، حمام، مرحاض، والمقدرة ب 81 متر مربع من المساحة الكلية للعقار ونسبة 14/72 جزء موهودة من المساحة الباقية المقدرة ب (354م²) مجموع الأرض المشيد عليها بالغة مساحتها أربعمائة وخمسة وثلاثون متر مربع (435 م²) قسم 28 مجموعة ملكية 31. السعر الإفتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره ثلاثة مليون وأربعمائة وتسعة وخمسون ألف وستمائة وتسعة وأربعون دينار وخمسة وستون سنتيم 3.459.649,65 دج بالنسبة المساحة 81 م² ومبلغ 3.612.700.00 (دج) بالنسبة نسبة 14/72 من باقي المساحة. مجموع مبلغ 6.365.114.69 دج ستة مليون وثلاثمائة وخمسة وستون ألف ومائة وأربعة عشر دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحضره القضائية

13.05.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة

محضره قضائية لدى محكمة مستغاثم

مجلس قضاء مستغاثم

الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغاثم/الهاتف : 0776.77.10.27

إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

ويطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاريبي سيد من طرف مسيرها بونوة محمد الأمين، الساكن: صوف التل رقم 67 المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زغنون الياس، الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغاثم. وايضا السيدة: عريوش عقيلة، الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغاثم. بناء على أمر الاداء الصادر عن رئيس محكمة المستغاثم بتاريخ 2023/02/09 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074. بناءا على أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب 23/01076 مشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09. وسيجري بتاريخ 2025/06/17 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغاثم. بيع قطعة ارض بنسبة ½ في الشيوخ من قطعة ارض مساحتها 50 ار 63 س عليها محطة بترزين بمشانتها وتجهيزاتها قسم 09 مجموعة ملكية 89 كائنة بالحسيان مستغاثم بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعان المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/05/10 تحت رقم 2024/159. لكل من يهيمه الأمر يمكنه الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر على كتابة ضبط محكمة مستغاثم.

المحضره القضائية

13.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو

هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان، الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وأحيي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً للسند التنفيذي شيك رقم AS 4007130 الصادر عن البنك الوطني الجزائري وكالة غليزان رمز 869 المحرر بتاريخ 2022/09/26. بعد تبليغ الاحتجاج لعدم الوفاء بتاريخ 2023/04/10 طبقا للمادة 529 ، 536 من القانون التجاري. بطلب من السيد: كروم براهيم الساكن : بوادي ارهيو ولاية غليزان. ضد السيدة خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق الامتياز على عقار متمثل في قطعة أرض مساحتها 2632,00م² الكائنة بين داود ولاية غليزان المسجلة بالقسم 01 مجموعة الملكية 164 ، مخصصة للاستثمار وتحصلت عليها المنفذ ضدها بموجب عقد امتياز وليس عن طريق التنازل لاتجار مشروع مركز للعلاج والاستحمام توجد عليها بناعات عمارة عن أساسيات غير مكتملة مبنية بالخرسانة المسجلة الدائن : السيد كروم إبراهيم الساكن : بوادي ارهيو. المدين : السيد خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة غليزان بتاريخ 2025/02/16، حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني ب : 99.040.800,00 دج تسعة وتسعون مليون وأربعمائة ألف وثمانمائة دينار جزائري ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بتاريخ 2025/05/21 على الساعة 14:00 زوالا بالمحكمة المدنية بغليزان. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77

المحضر القضائي

13.05.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلقوثي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

يطلب من السيد بن عودة عباس وعريبي رشيدة. العنوان ب : حي الونام عمارة 92 رقم الباب 21 بلدية صيادة مستغاثم. ضد : بن عودة كثره ابن محمد. العنوان ب : دوار الخليفة بلدية خير الدين مستغاثم. أمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة عين تادلس المورخ في 2025/01/06 تحت رقم الترتيب 25/00024. تنفيذا بناءا على الحكم الصادر عن قسم الجلعج لدى محكمة عين تادلس المورخ في 2024/05/22 الفهرس رقم 24/02016 المؤيد والمعدل بالقرار 2024/07/09 الفهرس رقم 24/05508 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/519 المؤرخة في 2024/10/23. نحن الأستاذة بلقوثي زهرة محضره قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/25 على الساعة 12:00 بمكتب المحضره القضائية الكائن بالعوالم المذكور اعلاه التعيين: كرفشة بوزن 11,2 غ صنع محلي دون دمع ماعدا المعلق يحمل دمع 750. سلسلة بالموتوف بوزن 4,4 غ صنع محلي دون دمع ماعدا المعلق يحمل دمع 750. خاتم بوزن 2,6 غ صنع محلي دون دمع. زوج منقوش بوزن 3,1 غ صنع محلي دون دمع. السعر الإفتتاحي: قدر الثمن الأساسي للمحجوزات بمبلغ 3.362.100 دج حسب الخبرة المنجزة من طرف مفتشية التحقيقات ومراقبة الضمان ولا يجوز بيع المحجوزات بتمن أقل من قيمتها الحقيقية حسب تقدير الخبرة. إذا لم يتقدم أحد لشراؤها بالقيمة المقدرة لها ولم يقلل الدائن استيفاء دينه منها عينا بهذه القيمة، أجب البيع إلى تاريخ آخر مع إعادة نشر الإعلان عن البيع والتعليق بشكل أوسع وفي هذه الحالة يتابع لمن يقدم أعلى عرض ولو بتمن أقل مما قدرت به طبقا للمادة 709 من ق ا م ا مستغاثم.

المحضره القضائية

13.05.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة : بلقوثي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

يطلب من السيد المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير الحديدية والمواد النافعة إنيوف وحده أزيو الممثلة بمديرها العام. العنوان ب : 98 BP سيدي بن يقي وهران والتي اختارت مكتبها كموطن مختار المباشرة لإجراءات التنفيذ. ضد: شركة ذات مسؤولية المحدودة المسماة SMTRA الممثلة بمسيرها. العنوان المنطقة الصناعية فركانة مستغاثم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم المورخ في 2024/10/23 تحت رقم الترتيب 24/000359. بناءا على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة وهران المورخ في 2023/01/16 فهرس رقم 23/00310 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/1216 المؤرخة في 2023/12/17. نحن الأستاذة بلقوثي زهرة محضره قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. تعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/25 على الساعة 12:00 بمكتب المحضره القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه. التعيين B Machine A Coffrage Gissant آلة رصف القواب الانزلايفية. آلة اشغال تحمل رقم التسجيل 042-01039-48. آلة اشغال تحمل رقم التسجيل 042-31-02822. المركبة الحاملة لرقم التسجيل 01501-311-27. المركبة الحاملة لرقم التسجيل 04753-308-27. السعر الإفتتاحي: الثمن الأساسي للبيع ا يقل عن قيمة الدين طبقا لنص المادة 706 من ق ا م ا والمقدر 346.372.395,07 دج

المحضره القضائية

13.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري احمد

مؤتق بقديل

رمز حي LSP 212 عمارة "د" رقم 01 الطابق الأول

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة " رستميه فود"

المقر الاجتماعي : رقم 58 شارع الحدائق محمد خميسي بلدية قديل ولاية وهران

الراسمال الاجتماعي: (100.000.000 دج)

الحاملة للسجل التجاري رقم 25 ب 31/00-1125608 والمقيد بتاريخ 2025/02/13

الرقم الجبائي: NIF 002531112560823

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2025/04/16، مسجل، قرر السيد عصفون براهيم وسعيدى موازية في الشركة المذكورة ادناه ما يلي: للسيد عصفون براهيم والسيدة سعدي موازية جميع الصلاحيات امام جميع المعاملات البنكية او المالية يكون سحب الاموال الخاصة بالشركة وتحويلها بصفة انفرادية لكل الشريكان في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة رسميه فود وباللغة الاجنبية SARL ROSTOMIA FOOD . ونتيجة لذلك تم تعديل المادة (15)، من القانون الأساسي للمؤسسة. وتبقى باقي بنود عقد تأسيس المؤسسة دون ادنى تعديل. سندون تسفخان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤتق

13.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري احمد

مؤتق بقديل

حي LSP 212 عمارة س رقم 03 الطابق الأول

الحل المسبق

المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة الفجر الجديد أم تي ال تي

الكائن مقرها محل تجاري ر محل تجاري رقم 01 ، كائن ببلدية قديل ولاية وهران ، رقم 26 حي المجاهدين

راسمالها الاجتماعي: (100.000.00 دج).

الحائزة للسجل التجاري رقم الحائزة للسجل التجاري رقم 24 ب 31/00-1124996 بتاريخ 2024/01/02

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ 2025/04/16 ، المسجل، قرر الشرك السيد بلّمخ عبد الرووف في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة " الفجر الجديد أم تي ال تي". حل هذه الاخيرة حلا مسبقا ، وقد عين السيد بلّمخ عبد الرووف مصفى للمؤسسة مع تمتعه بكامل الصلاحيات. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤتق

13.05.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلقوثي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيد : الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية - NAFTAL - نفطال شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكثبان ص ب رقم 73 الشراقة الجزائر العاصمة. ضد السيد: ندنن عبد الله، العنوان : الحدائق عين النويصي مستغاثم. تنفيذا للأمر بالحجز على عقار المورخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناءا على شهر الامر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71. بناءا على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المورخ في 2023/05/08 و 04/27 والممهور بالصيغة التنفيذية. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/06/03 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار وأربعة أر وثمانية وثلاثون سنتيل بما ممر 01 هـ 04 أر 38 س قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الإفتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795,00 دج ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري مع إنقاص العشر. المحضره القضائية

المحضره القضائية

13.05.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلقوثي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

يطلب من السيد البنك الوطني وكافة 871 مستغاثم. العوان : مستغاثم. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كليليك دو بولفوسيتيك بلقروبي الممثلة من قبل مسيرها بلقروبي عبد الرحمان . العوان: نجع ولد عيسى بقلغم مستغاثم. بناءا على أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة مستغاثم مكتب الرئيس المورخ في 2023/08/24 تحت رقم الترتيب 23/00694 والمتضمن أمر بحجز وبيع منقول مروهن نحن الأستاذة بلقوثي زهرة محضره قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. تعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/25 على الساعة 12:00 بمكتب المحضره القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه. التعيين : قاعة المتمثل في:

1-scanner 64 coupes type incisive et marque philips

(الصاح الضمني 64 النوع اسليف العلامة التجارية فيليبس

2- table de radiologie télécumande type levia marque primax

طولة الأتمة بالتمتع عن بعد النوع ليغا العلامة التجارية بريمتس

3- table de radiologie avec 02 captures type riviera marque primax

طولة الأتمة 02 مستعرات النوع ريفيرا العلامة بريمتس

4- echodoppler type: affinité 50 marque : philips-02

ازواجية اليكو ، النوع الفينيقي 50 العلامة التجارية بريمتس فيليبس

5- appareil de mammographie type microdose marque philips

جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة دقة ميكرودوس العلامة التجارية فيليبس

السعر الإفتتاحي : حدد السعر الإفتتاحي لتعداد المحجوز ببيع ايجلي قدره 121.480.000 دج مئة وواحد وعشرون مليوناً وأربعمائة وثمانون ألف دينار جزائري مقلقة كما يلي: 1- الصاح الضمني 64 النوع اسليف العلامة التجارية فيليبس بمبلغ 65.593.000 دج. 2-طولة الأتمة بالتمتع عن بعد النوع ليغا العلامة التجارية بريمتس بمبلغ 23.775.000 دج. طولة الأتمة 02 مستعرات النوع ريفيرا العلامة التجارية بريمتس بمبلغ 6.300.000 دج. 3-ازواجية اليكو النوع افينيقي 50 العلامة التجارية فيليبس بمبلغ 5.375.000 دج 2 X = 10.750.000 دج جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة دقة ميكرودوس العلامة التجارية فيليبس بمبلغ 15.062.000 دج حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير بورحة مصطفى والمودع بتاريخ 2024/02/25

المحضره القضائية

13.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري احمد

مؤتق بقديل

حي LSP 212 عمارة "اس" رقم 03 الطابق الأول

الحل المسبق

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة مناعي فار

الكائن مقرها محل تجاري كائن ببلدية قديل ، حي الحدائق رقم 206 رقم 112 دائرة قديل ولاية وهران

راسمالها الاجتماعي (100.000.00 دج).

الحائزة للسجل التجاري رقم 24 ب 1125221-31/00 بتاريخ 2024/06/03

الحاملة للرقم الجبائي: 002431112522150

الحاملة لرقم التعريف الاحصائي 002431010040859

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ 2025/05/05، المسجل، قرر الشرك السيد مناعي سليم في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة مناعي فار حل هذه الاخيرة حلا مسبقا، وقد عين السيد مناعي سليم مصفى للمؤسسة مع تمتعه بكامل الصلاحيات. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤتق

13.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري احمد

مؤتق بقديل

حي LSP 212 عمارة "اس" رقم 03 الطابق الأول

الحل المسبق

المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة البرهان تي بي اش تي

الكائن مقرها محل تجاري رقم 02 ، مأخود من عقار كائن ببلدية قديل ، حي الحدائق رقم 206 رقم 112 دائرة قديل ولاية وهران

راسمالها الاجتماعي: (110.000.00 دج).

الحائزة للسجل التجاري رقم 24 ب 1125010-31/00 بتاريخ 2024/01/07

الحاملة للرقم الجبائي: 002431112501028

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ 2025/04/22، المسجل، قرر الشرك السيد زيادة منير في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة البرهان تي بي اش تي حل هذه الأخيرة حلا مسبقا، وقد عين السيد زيادة منير مصفى للمؤسسة مع تمتعه بكامل الصلاحيات. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤتق

13.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ أرحمان محمد

مؤتق بوهران

حي السعادة (Ex : Protin) زاوية شارعي بن يوسف

قدور ومفتاح باهي قسم 262 ايلو 28

بيع حق الرقبة ملك قاصر بالمزاد العلني

تنفيذا للأمر رقم 25/291 الصادر عن محكمة العماتية مكتب الرئيس، بتاريخ السابع من شهر ماي من سنة ألفين وخمسة وعشرين 2025/05/07. سيشرع يوم الإثنين بتاريخ (2025/05/26) على الساعة التاسعة والنصف صباحا (09 سا 30 د) بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع ملكية رقبة عقار ملك القاصر: بن احمد عبد الكريم المولود بتاريخ التاسع من شهر جويلية ألفين وستة عشر (2016/07/09) بوهران حق الرقبة في مسكن فردي في طور الانجاز بلغت نسبة تقدم الاشغال به 60 % ، مقام من طابق ارضي و طابق أول الطابق الأرضي: متكون من قاعة استقبال، مطبخ، هول، مرآب، قضاء وسلم درج، مساحته المبنية 136,50 م² ، مشيد على قطعة ارض، كائنة بوهران (بدينتها ، دائرتها ، وولانتها)، حي خميستي رقم 02 ، العثمانية ، تحمل رقم 02 حسب مخطط التجزئة. سيحرر دفتر الشروط بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.

للإعلان المؤتق

13.05.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضره قضائية لدى محكمة مستغاثم

الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09

النقل: 0794.58.93.59

إعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 749 و 750 من ق.ا م ا

بناءا على جدول قيد رهن المورخ 2012/09/23 والمشهد بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/10/02 وبناءا على الأمر بمنع الصيغة التنفيذية بتاريخ 2012/09/17 رقم الفهرس 2012/266. وبناءا على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/18 القاضي ب قيمة الدين قيمة الدين 10.452.381.20 دج. وعلى ان يحدد السعر الإفتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني لتعاطر بقيمة تسعة ملايين وخمسمائة وثمانية وستون ألف ومائتين وستون دينار جزائري 9.568.260.00 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/26 على الساعة 14:00 بعد الزوال كلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة عين تادلس. التعيين: حل امتياز واستغلال مستمرة فلاحية فردية رقم 19 داس سي بن حمو ذات طابع فلاحى كائنة ببلدية عين بودينار مساحتها الإجمالية ثلاثة هكتار وأربعة وخمسون أر و ثمانية وثلاثون سنتيلار مقسمة إلى ثلاثة قطع القطعة أ مساحتها واحد هكتار و اثنا وخمسون أر و اثنا وتسعون سنتيلار والقطعة "ب" واحد هكتار و ثمانية وعشرون أر وأربعة وستون سنتيلار بها حظيرة "ج" مساحتها اثنا وتسعون أر واثنا وثمانون سنتيلار بها بناية قسم 09 مجموعة ملكية 97 والأخيرة بها بناية و قطعة بها حظيرة. السعر الإفتتاحي: السعر الإفتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بقيمة 9.568.260.00 دج. تسعة ملايين وخمسمائة وثمانية وستون ألف ومائتين وستون دينار جزائري. بناءا على أحكام الموما 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضره القضائية المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة. المحضره القضائية

المحضره القضائية

13.05.2025

Ligue 1

Gouiri envoie l'OM en Ligue des champions

En allant gagner 3-1 au Havre, notamment grâce à doublé d'Amine Gouiri, Marseille s'est assuré une place sur le podium et une qualification directe pour la Ligue des champions la saison prochaine, au terme de la 33e journée de Ligue 1, samedi. Avec 62 points, l'OM reste 2e avant la dernière journée et ne pourra plus être rejoint par Nice (4e), Lille (5e) ou Strasbourg (6e), tous battus samedi et qui n'en comptent que 57. Le Havre, lui, 16e et barragiste virtuel avec 31 points, reste sous la menace de Saint-Etienne, 17e avec 30 unités mais a encore Nantes (15e) et Reims (14e) à portée. Sérieux et appliqué, Marseille a su se ressaisir après avoir semblé perturbé par une interruption du match qui a duré près de 30 minutes et causée par un début de bagarre en tribune, peu après l'heure de jeu. L'arbitre Willy Delajod avait immédiatement interrompu le match et renvoyé les joueurs aux vestiaires. Quelques minutes plus tôt, Marseille venait de trouver la faille grâce à l'intenable Amine Gouiri. Bien lancé par Pierre-Emile Hojbjerg, l'Algérien avait profité d'un loupé du capitaine havrais Arouna Sangante, pour aller ajuster Mathieu Gorgelin du droit (0-1, 56e). L'avantage était tout à fait logique tant Marseille avait dominé les débats jusque là. Tout juste pouvait-on alors reprocher un petit manque de variété dans les attaques aux hommes de Roberto de Zerbi, ainsi qu'un manque de réalisme. Dès la 3e minute, Jonathan Rowe, titularisé sur l'aile gauche, a contré une pre-



mière reprise de Gouiri aux six mètres qui avait semblé devoir faire mouche. Un peu plus tard, Adrien Rabiot a manqué de réussite sur une tête qui s'est écrasée sur la transversale (10e), servi par un centre génial de l'extérieur du gauche de Mason Greenwood. L'Anglais, sur son flanc droit, a d'ailleurs longtemps été la principale menace olympienne mais ses tentatives ont été soit trop écrasées (21e), non-cadrées (23e) ou ont trouvé la main ferme de Gorgelin sur sa route (29e). Après l'ouverture du score par Gouiri et l'interruption, Marseille a semblé avoir du mal à revenir dans le match alors que Le Havre jouait son va-tout. Et sur un contre, favorisé par une défense mal placée, Issa Soumaré avait été le plus prompt pour reprendre un

centre à ras de terre et remettre les deux équipes à égalité (1-1, 66e). Après quelques minutes de flottement, Greenwood a repris les choses en main et sur un ballon qui semblait tout à fait anodin sur la droite, il a repiqué au centre et enroulé une frappe sublime du gauche qui est venue caresser l'intérieur du petit filet de Gorgelin, impuissant (1-2, 86e). Dans une fin de match débridée, Josué Casimir et Loïc Nego ont raté une excellente opportunité d'égaliser à nouveau (90e) avant que Gouiri ne vienne composer définitivement le ticket européen de Marseille au bout du temps additionnel (1-3, 90+8). Impressionnant depuis qu'il a rejoint l'OM, l'international algérien a inscrit douze buts et 13 rencontres sous le maillot marseillais.

Sonatrach-FAF

Renouvellement de la convention de sponsoring pour trois ans

Le groupe Sonatrach a signé, dimanche à Alger, une convention de sponsoring avec la Fédération algérienne de football (FAF), portant sur le financement des activités de l'instance fédérale et des équipes nationales pour les années 2025, 2026 et 2027. Cette convention a été signée par le Président-directeur général (P-dg) du groupe public, Rachid Hachichi, et le président de la FAF, Walid Sadi, lors d'une cérémonie organisée au siège de la direction générale de Sonatrach. Dans son allocution à cette occasion, M. Hachichi a indiqué que "le renouvellement de cette convention pour la période 2025-2027 vient réaffirmer l'engagement constant de Sonatrach à soutenir le sport algérien en général, et le football national en particulier, en tant que sport le plus populaire dans notre pays, et facteur de cohésion entre les Algériens, à l'intérieur du pays et à l'étranger". Ce renouvellement représente "un partenariat dont nous sommes particulièrement fiers, au vu de sa portée symbolique, de ses connotations sportives et ses profondes significations liées à l'esprit d'appartenance et au soutien continu à nos talents nationaux. Nous espérons que cette convention contribuera à créer un environnement favorable et à assurer un accompagnement de qualité à nos

équipes nationales qui en ont grand besoin pour réaliser des performances honorables, concrétiser les aspirations de notre peuple qui a soif de joie, et faire la fierté des couleurs nationales", a-t-il estimé. "En tant qu'acteur incontournable du tissu social national, Sonatrach accomplit sa mission économique et de développement avec dévouement, tout en plaçant sa responsabilité sociale au cœur de ses priorités, à travers l'accompagnement de toutes les initiatives contribuant au développement de l'être humain, à la promotion de l'esprit d'équipe, et à la consécration des valeurs nobles au sein de la société, à leur tête le sport, qui demeure un vecteur essentiel de cohésion sociale et de développement de la jeunesse, comme le rappelle régulièrement le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a poursuivi M. Hachichi. Pour sa part, le président de la FAF a déclaré: "Je me réjouis du renouvellement d'un partenariat exemplaire et fructueux entre deux géants incarnant la réussite algérienne. Les deux parties sont liées par une relation étroite et œuvrent ensemble à concrétiser des objectifs nobles, visant principalement à servir le mouvement sportif dans notre pays de manière générale, et à développer le football en particulier (...). "Ce partenariat s'impose désormais

comme une nécessité impérieuse dans un monde en constante évolution, induisant des objectifs vitaux où le football occupe une place centrale", a-t-il soutenu. "Le développement du sport en général, et du football en particulier, est désormais au cœur des priorités, ce qui implique l'utilisation des technologies modernes, la formation, et d'autres investissements nécessitant des ressources financières et le recours au sponsoring", a souligné M. Sadi, indiquant que "dans cet ordre d'idées, les pouvoirs publics dans notre pays attachent un intérêt particulier au développement du sport et à la construction d'infrastructures sportives". "Ce partenariat et le sponsoring du football par des opérateurs économiques tels que le Groupe Sonatrach traduisent la forte volonté de Monsieur le président de la République de développer le football, de poursuivre les efforts en soutien à la professionnalisation, d'accompagner les clubs, de construire des écoles et des académies, et de découvrir de nouveaux talents à l'intérieur du pays et à l'étranger", a-t-il poursuivi. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des cadres dirigeants du groupe Sonatrach, du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug et du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad.

Championnats d'Afrique de cyclisme 2025

12 nations dont l'Algérie engagées au Caire

Douze nations, dont l'Algérie et l'Egypte (Pays hôte), sont engagées dans l'édition 2025 des Championnats d'Afrique de Cyclisme sur Piste au Caire. Il s'agit de la Tunisie, le Nigéria, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Burundi, les Seychelles, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Kenya et la Côte d'Ivoire, dont les représentants administratifs étaient tous présents à la traditionnelle réunion technique d'avant-compétition, tenue ce dimanche matin, au Caire. La compétition se poursuivra jusqu'au 16 mai courant et l'Algérie y est engagée avec douze athlètes (huit messieurs et quatre dames), sous la direction de l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi. Il s'agit de Lotfi Tchambaz, Hamza Amari, Yacine Hamza, Salah-Eddine Cherki, Yacine Chalel, Anes Riahi, Mohamed Nadjib Assel et Oussama Mimouni chez les messieurs, ainsi que Nesrine Houili, Malak Mechab, Sihem Bousebaâ et Serine Houmel chez les dames. La sélection nationale se trouve sur place depuis jeudi dernier, soit quatre jours avant le début de la compétition, et elle a choisi cette option pour permettre aux athlètes de bien récupérer et de se remettre en condition pour défendre crânement leurs chances de médaille une fois la compétition engagée. La compétition se poursuivra jusqu'au 16 mai courant et l'Algérie y est engagée avec douze athlètes (huit messieurs et quatre dames), sous la direction de l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi.

Ligue 2 amateur

Le MB Rouissat conserve la tête à l'Est, le SKAF relégué à l'Ouest

Le MB Rouissat, vainqueur sur le fil (3-2) devant l'AS Khroub, a conservé le fauteuil de leader de la poule Centre-Est à l'occasion de la 29e et avant dernière journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, au moment où le SKAF Khemis Miliana, battu (1-3) par le RC Kouba, a été relégué en Inter-Region la saison prochaine. A la faveur de cette victoire dans les ultimes secondes du match, grâce au but de Mekhalfa marqué après le penalty raté par Tlili (90e+2e), le MB Rouissat (68 points) conserve une longueur d'avance sur l'USM El Harrach (67 pts), large vainqueur en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (3-0). A l'issue de ces résultats, la 30e et dernière journée, programmée les 16 et 17 mai, sera décisive pour l'obtention de l'unique billet donnant accès à la Ligue 1 professionnelle, d'autant plus que les deux prétendants évolueront à domicile lors de cette ultime journée. Le MB Rouissat accueillera l'US Chaouia, alors que l'USM El Harrach recevra l'IB Khemis El Khechna. Dans le bas du classement, la lutte pour le maintien a déjà été actée dans ce groupe. Trois formations évolueront en division Inter-Régions la saison prochaine: l'IRB Ouargla (14e, 28 pts), l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) et l'US Souf (16e, 11 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le SKAF Khemis Miliana, défait à domicile par le RC Kouba (1-3), accompagnera le MCB Oued Sly et le SC Mecheria en Inter-Régions la saison prochaine. Menacé par la relégation, le GC Mascara (36 pts) n'a pas laissé passer sa chance pour sauver sa place en Ligue 2 amateur, en s'imposant à domicile devant le WA Mostaganem (2-1), tout comme l'US Béchar Djedid (36 pts) qui a fait match nul (0-0) face à l'ASM Oran (37 pts). Toujours dans le bas du classement, la RC Arbaa (37 pts) a largement dominé le MC Saïda (4-0). De son côté, la JSM Tiaret (36 pts) s'est inclinée en déplacement chez la JS El Biar (1-2). Pour sa part, l'ES Ben Aknoun, qui avait composté son billet pour la Ligue 1 lors des précédentes journées, a décroché une nouvelle victoire devant l'ESM Koléa (1-0).

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب التوثيق ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09 / النقال: 0794.58.93.59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 749 و750 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغلم القسم التجاري / البحري المؤرخ في 23/06/04 جدول رقم 22/05974 فهرس رقم 23/03013 والممهور بالصيغة التنفيذية 24/229 المؤرخة في 2024/02/13 والقاضي بإلزام المدعي عليها المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة فتحى الموال الممثلة من قبل مسيرها بادانها للمدعي مجمع اس او سي الترسونال لميتد الممثل في شخص مسيرها ما يلي: مبلغ الدين المقدر ب مبلغ 43.446.325,22 دج ثلاثة وأربعمائة مليون وأربعمائة وستة وأربعون ألف وثلاثمائة وخمسة وعشرون دينار جزائري واللتان وعشرون سنتيم، الخاص بوضعيات الأشغال المؤشر عليها رقم 03، 02، 01 الخاصة بصفحة الجاز رقم H المؤرخة في 2020-01-18 مبلغ (500.000 دج) خمسمائة ألف دينار جزائري تعويض عن الضرر الناتج بالمدعي جراء التماطل في تسديد الدين وعلى أن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للمزاد بقيمة مائتان وسبعة وثمانون مليون دينار جزائري 287.000.000,00 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/03 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البوع العفارية لدى محكمة مستغلم. التعيين: العقار الممثل في الحصة الكاملة قطعة أرض صالحة لبناء فندق طابق أرضي و06 طوابق، طابق باطني كائن بمسغلم بالمكان المسمى طريق الميناء حي حصنة حسين تندر مساحتها 446 م² تحت رقم قسم 86 مجموعة ملكية 11 وذلك وفقا للبطاقة العقارية المقيدة بتاريخ 2024-08-19 قسم 86 مجموعة ملكية 11 بالمحافظة العقارية بمسغلم. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بقيمة 287.000.000,00 دج مائتان وسبعة وثمانون مليون دينار جزائري. بناء على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
13.05.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد موثق بقيد
حي 212 LSP عمارة "س" رقم 03 الطابق الأول
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة
بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ 2025/04/06، المسجل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة، تحمل المواصفات التالية : التسمية هي كورب سرفيس، المقر الاجتماعي: محل كائن ببلدية قديل دائرتها ولاية وهران بالمكان المسمى 50 POS SUB F1 مسكن اجتماعي تساهمي ، عمارة A الحصة رقم 09 رأسمالها الاجتماعي: مليون دينار جزائري (1.000.000.00 دج الموضوع: يتمثل في النشاطات التالية: 303202 تجارة بالجملة للعقاقير ومواد النظافة و الصيانة المنزلية والمهنية و غيرها من المواد المماثلة 304101 تجارة بالجملة لمواد البناء، الخزف الصحي والزجاج المسطح 304102 تجارة بالجملة للخردوات ولوازم اللحمة والتدفئة 304105 تجارة بالجملة للدهون والبرنيق 304201 تجارة بالجملة للوازم الكهربائية 304202 تجارة بالجملة لأدوات التلييس الداخلي 305001 تجارة بالجملة لعتاد الإعلام الألي و آلات المكتب، لواحقها و مستلزماتها 305002 تجارة بالجملة للتجهيزات و المعدات الحرارية والتبريد 305003 تجارة بالجملة للأجهزة، معدات وتوريدات الأمن و الحماية 305007 تجارة بالجملة لمواد التنظيف 305008 تجارة بالجملة للأدوات و أجهزة القياس و الوزن 305009 تجارة بالجملة لكل المعدات الماكينات قطع الغيار و اللواحق الموجهة للصناعة النسيجية 305010 تجارة بالجملة لكل المعدات والمواد المرتبطة بميدان الإتصالات، راديو إتصالات، لواحقها و قطع غيارها 305011 تجارة بالجملة للماكينات والمعدات الموجهة للبناء والأشغال العمومية 305013 تجارة بالجملة للأجهزة والماكينات اليدوية، الميكانيكية الموجهة لجميع الإستعمالات 305015 تجارة بالجملة للمواد الكيميائية 305025 تجارة بالجملة لمعدات المكافحة ضد الحريق 306001 تجارة بالجملة لقطع الغيار ولواحق السيارات 306002 تجارة بالجملة للمعدات و القطع الموجهة للصيانة و التصليحات الميكانيكية 306004 تجارة بالجملة للعجلات المطاطية 306005 تجارة بالجملة للأدوات ومجموعة الأدوات 306006 تجارة بالجملة للبطاريات 307101 تجارة بالجملة للوازم وأدوات الرياضة والتسلية الأخرى 307201 تجارة بالجملة للمكتبية والوراقة للتوريدات و أدوات نشاطات الفنون الجميلة 309009 تجارة بالجملة لمعدات الري الخاصة بالفلاحة 310002 تجارة بالجملة للزيوت 310003 تجارة بالجملة لغاز البوتان البروبان وخليطهما 310004 تجارة بالجملة للمعادن 310005 تجارة بالجملة للحديد القديم ، المعادن ، الشقق ، بقايا الزجاج والتسبب 310007 تجارة بالجملة للتجهيزات، المعدات والمواد المرتبطة بميدان المحروقات 310008 تجارة بالجملة للغازات الصناعية 109201 مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله 109203 مؤسسة أشغال مساكاة البناء والترصيص 109204 مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباني 109205 مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية 109206 مؤسسة أشغال الكهرباء 109207 مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد 109209 مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري 109210 مؤسسة الحفر والأشغال الريفية 109211 مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات 109213 مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية 109214 مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية 109215 مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة 109216 مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية 109220 مؤسسة ترميم البنايات 109223 مؤسسة بناء وتهينة المنشآت المختلفة 109225 بناء تجهيز وتركيب المساح 603004 كراء السيارات مع أو بدون سائق 603007 كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية 603008 كراء تجهيزات الإعلام الألي و المكتب 603009 كراء الماكينات والتجهيزات المختلفة 603015 كراء السيارات المستعملة لكل الأرضيات السياحية والنقعية مع أو بدون سائق 606205 مؤسسة جمع وإزالة القمامة 607001 مكتب الدراسات والاستشارة في الإعلام الألي كونسولتينج 607002 تركيب الشبكات و معالجة المعطيات 607008 مؤسسة المحاسبة 607009 مؤسسة معمارية 607013 مؤسسات تحويل الفواتير فاكسورينغ 607038 مؤسسة التلييس الداخلي 607050 الخبير المحاسب 607051 محافظ الحسابات 607052 المحاسب المعتمد 609001 مؤسسة أعمال السكرتاريا و الإستشارة الإدارية 612205 مكتب أعمال 612206 وكيل تجاري 612207 شركة الإستثمار في كل المجالات 613109 تصليح الأدوات الآلية 613110 تركيبات كهربائية صناعية وصيانة 613111 تركيب وتصليح المراجل، أجهزة ومعدات التدفئة 613114 تصليح المعدات الهيدرو ميكانيكية 613116 تركيب وتصليح التجهيزات الكهربائية والإلكترونية المهنية 613117 تركيب وتصليح أجهزة التبريد والتكييف 613126 تصليح المضخات 613128 تركيب والصيانة الصناعية لكل الأجهزة المحركات المعدات 613131 مؤسسة المراقبة والتلحيم 613137 تركيب وتصليح معدات المكافحة والحماية ضد الحريق 613201 تصليح التجهيزات والمعدات المكتبية 613211 تصليح المبردات. المدة: 99 سنة، اسم الشريك الوحيد المسير أوكليل بن يقي نصر الدين للمؤسسة المذكورة لمدة غير محدودة. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.
الإعلان/ الموثق
13.05.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836



Pour Toutes vos
annonces

Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par
email

lecarrefourdorane@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeß - Oran

États-Unis

grâce à l'IA, un homme témoigne au procès de son meurtrier

La famille de Chris Pelkey, tué à 37 ans, a utilisé des enregistrements vocaux et des vidéos pour reconstituer une version IA de la victime et qu'elle prononce un discours. Pourtant tué au volant il y a trois ans en Arizona, aux États-Unis, Chris Pelkey a pu témoigner au procès de son meurtrier. Et ce, grâce à l'intelligence artificielle. S'appuyant sur des enregistrements vocaux, des vidéos et des photos de l'homme qui avait 37 ans lorsqu'il est décédé, les membres de sa famille ont en effet pu reconstituer une version IA de la victime afin qu'elle prononce elle-même un discours au tribunal, raconte la BBC. « À Gabriel Horcasitas, l'homme qui m'a tiré dessus, c'est dommage que nous nous soyons rencontrés ce jour-là dans de telles circonstances », explique

d'abord « Chris Pelkey » dans la vidéo générée par l'intelligence artificielle. « Dans une autre vie, nous aurions probablement pu être amis. Je crois au pardon et à un Dieu qui pardonne. J'y ai toujours cru et j'y crois toujours », peut-on également entendre. Interrogée par la BBC, la sœur de Chris Pelkey, Stacy Wales, a assuré qu'elle et sa famille avaient écrit ces mots en se basant sur le fait que son frère était un homme indulgent. « Nous avons abordé cette question avec éthique et morale, car il s'agit d'un outil puissant. Tout comme un marteau peut être utilisé pour briser une fenêtre ou abattre un mur, il peut aussi servir à construire une maison et c'est ainsi que nous avons utilisé cette technologie », a-t-elle également affirmé. « J'ai adoré l'IA, merci pour cela.

Même si vous êtes en colère, ce qui est légitime pour une famille, j'ai entendu le pardon », a de son côté déclaré le juge chargé de l'affaire, Todd Lang. « J'ai le sentiment que c'était sincère », a-t-il poursuivi. Gabriel Horcasitas a été condamné à dix ans et demi de prison pour homicide involontaire au lieu des neuf ans et demi demandés par le procureur, rapporte France Info. Toujours auprès de la BBC, Paul Grimm, juge fédéral à la retraite, a souligné qu'il n'était pas surpris de voir l'intelligence artificielle utilisée lors de ce procès. Les tribunaux de l'Arizona ont d'ailleurs déjà fait usage de cette technologie, notamment lorsque la Cour suprême de l'État rend une décision et qu'elle souhaite la rendre plus compréhensible pour les citoyens, a-t-il rappelé.

Japon

Trois Chinois arrêtés après avoir dissimulé des milliers de bernard-l'ermite vivants dans leurs valises

Trois ressortissants chinois ont été arrêtés mercredi 7 mai par la police japonaise. Ils avaient caché dans six valises quelques 160 kg de crustacés. Les forces de l'ordre japonaises ignorent ce qu'ils comptaient faire de tous ces crustacés. Trois ressortissants chinois âgés de 24 à 27 ans ont été arrêtés ce mercredi 7 mai sur les îles Amami, à proximité d'Okinawa (Japon), après avoir dissimulé des milliers de bernard-l'hermite dans leurs valises, raconte CNN. Au total, les suspects ont été arrêtés en possession de 160 kg de crustacés. Sollicitée par la chaîne d'informations, la police n'a pas livré davantage de détails sur l'espèce concernée, mais elle a

indiqué que les bernard-l'ermite saisis sont protégés par la loi japonaise et qu'ils sont classés comme "monuments naturels nationaux" en raison de leur valeur culturelle et scientifique.

DES BRUITS ÉMANAIENT D'UNE DES VALISES

Les trois suspects ont été appréhendés après avoir demandé au personnel d'un hôtel d'Amami de surveiller leurs valises. "Ils ont entendu des bruissements provenant d'une valise qui était entreposée", a déclaré un policier à CNN. L'un des employés a alors prévenu les autorités environnementales. Lorsque deux des trois clients sont retournés à l'hôtel, la police leur a demandé de révéler le con-

tenu de leurs bagages. À l'intérieur de leurs trois valises se trouvaient environ 95 kg de bernard-l'ermite à coquille spirale. L'enquête a conduit la police au troisième homme qui, selon elle, détenait 65 kg de ces crustacés dans un autre lot de trois valises. Selon un porte-parole de la police, ils étaient au total en possession de "milliers" de spécimens. Examinant "toutes les possibilités", la police a indiqué poursuivre son enquête afin de déterminer si les trois hommes avaient pour objectif de "les vendre, les garder comme animaux de compagnie ou les manger". Selon les médias locaux, un bernard-l'ermite peut se vendre jusqu'à 20 000 yens, soit environ 122 euros.

Ces naufragés ont passé 55 jours dans l'océan Pacifique avant d'être sauvés par des pêcheurs

Cinquante-cinq jours. C'est le temps qu'ont dû attendre cinq pêcheurs dont le bateau était à la dérive avant d'être sauvés par un thonier équatorien. Les trois Péruviens et les deux Colombiens ont d'abord été aperçus ce mercredi par l'équipage Aldo et ils ont ensuite été rapatriés trois jours après vers un port de l'archipel des Galápagos (Equateur). Ils se trouvaient tous à ce moment-là dans un état stable, a précisé la marine équatorienne dans un communiqué relayé par CBS News. Les naufragés avaient quitté à la mi-mars la baie de Pucusana, au sud de Lima (Pérou). Deux

jours après leur départ, ils ont indiqué avoir rencontré des problèmes avec l'alternateur du bateau avec pour conséquence l'absence totale d'électricité à bord. Les marins étaient donc dans l'incapacité d'utiliser les outils de communication et de navigation et n'ont ainsi pas pu prévenir les secours et leur indiquer leur position. « Ils n'avaient ni démarreur, ni éclairage, ni tout ce qu'une batterie peut produire », a précisé Maria Fares, capitaine de frégate de la marine équatorienne, citée par Associated Press. Pour survivre durant ces 55 jours de dérive, les cinq hommes devaient « vider l'eau rouillée du

moteur [et] lorsqu'un poisson passait, ils le capturaient [...] pour le manger », a-t-elle raconté. Ils buvaient aussi de l'eau de pluie et de l'eau de mer. Les rescapés devraient prochainement regagner leur pays fait savoir la marine équatorienne.

États-Unis

Un train pulvérise un semi-remorque coincé sur un passage à niveau

Une vidéo filmée à Buford, en Géorgie, montre le moment dramatique où un train percute un semi-remorque coincé sur un passage à niveau. Selon la police, le conducteur aurait ignoré les panneaux indiquant une restriction de taille. Heureusement, personne n'a été blessé.

Paris

Une jeune femme se tue en chutant du toit du Panthéon

Que s'est-il passé ? Ce dimanche, en fin d'après-midi, une jeune femme de 18 ans s'est tuée en chutant du toit du Panthéon, dans le 5e arrondissement de Paris. La victime aurait échappé à la vigilance de la sécurité du monument en empruntant une aile fermée au public. Accident ou suicide ? La jeune femme est tombée du toit du bâtiment et a été retrouvée au pied des marches, dans l'enceinte du bâtiment. Malgré l'intervention de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du Samu, et plusieurs massages cardiaques prodigués, la victime est décédée sur place. Une enquête est en cours, mais selon une source proche de l'enquête citée par nos confrères du Parisien, aucun témoin visuel n'a été trouvé pour le moment. La piste du suicide serait privilégiée.

Un mort et plusieurs blessés dans une tentative de traversée de la Manche

Une personne migrante est morte et plusieurs ont été blessées dans la nuit de dimanche à lundi au cours d'une tentative de traversée clandestine de la Manche, a annoncé lundi la préfecture maritime du nord de la France. Le naufrage s'est produit au large d'Hardelot, près de Boulogne-sur-Mer (nord), selon la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar). Soixante-six personnes ont été secourues, dont "certaines victimes de brûlures et d'hypothermie", a souligné la Premar à l'AFP, précisant que toutes ces personnes "ont été déposées à quai et prises en charge". Deux navires, un patrouilleur des affaires maritimes et un remorqueur de la Marine nationale, ainsi qu'un hélicoptère de la Marine nationale, ont été déployés pour cette opération de sauvetage. En incluant la personne décédée lundi, au moins onze migrants sont morts depuis début 2025 en essayant de rejoindre l'Angleterre à bord de "small boats", ces embarcations clandestines précaires souvent surchargées. "Le corps d'un migrant a été ramené cette nuit au Portel par (le remorqueur de sauvetage) l'Abeille Normandie après un échouage au large de nos côtes", a déploré sur Facebook le maire du Portel (nord), Olivier Barbarin. En 2024, selon le décompte de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), 78 migrants sont morts dans ces dangereuses traversées, un record depuis le début en 2018 de ce phénomène. De janvier à décembre 2024, plus de 36.800 personnes sont arrivées au Royaume-Uni sur des embarcations de fortune, soit 25% de plus qu'en 2023. Sous pression pour endiguer ces traversées, le gouvernement travailliste britannique de Keir Starmer doit dévoiler lundi une feuille de route comprenant des "mesures radicales" pour réduire l'immigration.

Parce qu'ils n'ont pas assez d'amis suisses, on leur a refusé la nationalité du pays

Deux citoyens néerlandais résidant à Unteriberg (Suisse) et ayant fait une demande de naturalisation aux autorités de ce pays ont vu leur requête rejetée. Ronny van Unen, 72 ans, et Saskia Scheltes, 66 ans, ont indiqué avoir l'intention de contester cette décision de la commission en charge de l'octroi de la nationalité suisse, qu'ils estiment injustifiée après une vingtaine d'années passée dans le pays, raconte Blick. « Nous avons eu l'impression que le couple ne s'identifiait pas réellement à la Suisse, a expliqué Ruedi Keller, président de la commune, qui se trouve également être membre de la commission décisionnaire. Ils ne nous ont pas convaincus. » Pour justifier le choix des autorités, il a mis en avant le faible nombre d'amis locaux des Néerlandais et leur manque d'implication dans la vie sociale au sein de la ville. Ruedi Keller a par ailleurs jugé que les deux demandeurs ne s'étaient pas montrés suffisamment curieux au sujet des ques-

tions politiques chères aux résidents d'Unteriberg. Le couple a quant à lui souhaité préciser qu'il n'avait jamais été condamné par la justice suisse et parlait allemand. Les deux Néerlandais ont aussi affirmé qu'ils n'avaient commis que deux erreurs sur les 12 questions qui leur avaient été posées lorsqu'ils avaient comparu devant la commission. Les demandeurs ont tenté une seconde fois leur chance auprès de l'instance lors de la réunion de cette dernière le 24 avril dernier.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h40 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Troupe, meurtre et trahison
14h50 Ménage à trois meurtrier
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h10 Emmanuel Macron : Les défis de la France
21h40 Esprits criminels
22h25 Esprits criminels
23h45 New York Unité Spéciale
00h35 New York Unité Spéciale
01h35 Programmes de la nuit



3

05h53 En aparté
06h25 A Gentleman in Moscow
07h15 La boîte à questions
07h20 Plateaux Canal+ première
07h22 The Silent Hour
09h00 Ni chaînes ni maîtres
10h35 Loris Giuliano en balade
11h21 La boîte à questions
11h31 En aparté
12h06 Clique
12h38 A l'ancienne
14h06 Et plus si affinités
15h21 Le Comte de Monte-Cristo
18h14 La boîte à questions
18h21 Clique
18h56 En aparté
19h34 En aparté
20h10 Anora
22h26 Les Graines du figuier sauvage
00h18 Loris Giuliano en balade
01h11 Le cercle
01h59 Babylon Berlin



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 9-1-1
20h55 9-1-1
21h50 9-1-1
22h35 9-1-1
23h20 Et si on se rencontrait ?
00h30 Et si on se rencontrait ?
01h35 Et si on se rencontrait ?

08h25 Cap Corse : Le mystère des anneaux
09h55 L'homme et la nature, une nouvelle alliance
10h40 Les oiseaux
11h25 Nomade des mers, les escales de l'innovation
12h00 Permis de conduire : à quel prix ?
12h35 Pentagon Papers
14h25 Steven Spielberg, l'homme et l'enfant
15h35 Le petit peuple du potager
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Zelensky
21h00 Zelensky
22h15 Pologne, lutte pour l'avenir
00h15 Quand la nuit se soulève
01h05 Michel Strogoff

TÉLÉVISION 15



3

20h10

FACE À FACE



Dans le cadre d'une investigation sur plusieurs attaques à main armée ayant coûté la vie à un chauffeur, Vanessa initie une collaboration avec Nour Belkacem, la promesse d'un suspect principal, qui devient sa source d'informations privilégiée. Cette stratégie rencontre d'emblée l'opposition de Justine, qui perçoit cette alliance comme imprudente. Cette dernière considère que sa partenaire développe une relation de confiance prématurée avec l'indicatrice et manifeste ses inquiétudes quant aux véritables intentions de Nour, soupçonnant cette dernière d'orchestrer une manipulation subtile pour servir ses propres intérêts.

Realisateur: N.Lemesle



20h10

ANORA



Anora, 23 ans, gagne sa vie comme stripteaseuse dans un club chic de Manhattan. La jeune femme, russophone, est appelée un soir par son patron qui lui demande de s'occuper plus spécifiquement d'Ivan Zakharov, fils d'un très riche oligarque russe, qui parle assez mal anglais. Les deux jeunes gens se retrouvent à passer la nuit ensemble et Ivan, sous le charme, paie Anora pour qu'elle revienne vite. Il décide même de la rémunérer une semaine complète, temps qu'il va passer à Las Vegas avec elle et des amis. C'est dans la capitale du jeu, que, sur un coup de tête, Ivan et Anora se marient.

Realisateur: Sean Baker

2

22h24

AUX ORIGINES, L'ESCLAVAGE



Du XVIIème au XIXème siècle, la France a réduit en esclavage 4 millions de personnes. En deux siècles, guidés par la quête de profit, les ports de la façade atlantique se lancent dans un vaste trafic d'êtres humains. En tout, 1,5 millions de personnes sont arrachés au continent africain pour être revendus comme esclaves dans les colonies. De cette histoire terrible, beaucoup de français sont les descendants. Ceux-ci, parfois célèbres (JoeyStarr, Kalash, Marie-Laure Garnier, Guillaume Hoarau, Karine Baste et Stefi Celma), explorent aujourd'hui leur arbre généalogique.

Realisateur: Sonia Dauger, Xavier Lefebvre



ORAN

24 | 17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h59
19h59
51%
23 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

20-13
24-12
25-15
33-22
23-17
32-15

Pour non-assistance
à personne en danger

Poursuites judiciaires en France contre la Royal Air Maroc

La fille d'une femme franco-sénégalaise décédée sur un vol de la Royal Air Maroc (RAM) lors d'une escale à Casablanca à destination de Dakar a décidé de poursuivre au civil la compagnie marocaine devant le tribunal judiciaire de Paris pour non-assistance à personne en danger, ont rapporté des médias. Dans un témoignage poignant au journal le Parisien de samedi, Marie Diop a levé le voile sur des comportements discriminatoires visant des gens de couleurs adoptés depuis des années par la RAM. Selon elle, sa mère, Marie-Thérèse (68 ans) est décédée sans recevoir d'aide pendant des heures lors d'un vol de la compagnie marocaine malgré des signes probants de malaise et de nombreuses alertes rapportés par des passagers. D'après des médias, Marie-Thérèse part seule de la ville française de Montpellier pour se rendre à Dakar au Sénégal, avec une escale à Casablanca au Maroc. La femme, qui souffre de problèmes cardiaques, souhaite visiter la tombe de son fils au Sénégal. La victime, qui n'a pas bénéficié de l'assistance qu'elle avait requise à Casablanca, monte à bord de son avion "essoufflée, épuisée, regardant le sol, marchant avec difficulté". Elle prend place à bord de l'appareil et devient aussitôt inerte. "Je m'inquiète et appelle les hôtes, ils ramènent un oxymètre de doigt et me disent qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter et qu'elle va bien", a témoigné un passager lors de l'enquête dont les détails ont été relayés par plusieurs médias.

Paris

Des milliers de manifestants contre l'islamophobie et l'extrême droite

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dimanche à Paris à l'appel de plusieurs organisations et de personnalités pour dénoncer la progression de l'islamophobie et du racisme en France, après le meurtre du jeune musulman Aboubakar Cissé dans une mosquée du sud de la France. "Le racisme, ça commence avec des mots et ça finit comme Aboubakar", clame une pancarte visible dans le cortège où ont pris place de nombreux représentants du parti La France Insoumise (LFI), dont son chef de file Jean-Luc Mélenchon et les députés Louis Boyard ou Eric Coquerel. Au milieu de

drapeaux palestiniens, les manifestants ont scandé "Non, non à l'islamophobie", avec plusieurs slogans et pancartes ciblant le ministre de l'Intérieur: "Même si Retailleau ne veut pas, nous on est là". Des organisations antiracistes ont appelé à défiler dans la capitale et ailleurs en France pour dénoncer la progression de l'islamophobie, contre l'extrême droite et saluer la mémoire d'Aboubakar Cissé. Eric Coquerel a déploré une "augmentation de l'islamophobie de manière incontestable, jusqu'à la mort d'Aboubakar Cissé dans une mosquée". "Jamais on ne dira assez la

responsabilité du ministre Retailleau qui fusionne droite et extrême droite", a-t-il lancé. A Avignon (sud-est), des centaines de manifestants se sont rassemblés contre l'islamophobie devant la mairie. "On en a marre que l'islamophobie tue, je ne veux plus entendre ces histoires", affirme Sabah Boutahar, présidente du collectif antiraciste des Résilientes, qui a lancé l'appel à manifester avec le bureau local de LFI et le député Raphaël Arnault. Dans son quotidien, Nora, adhérente des Résilientes, dit ressentir "la montée d'une islamophobie permanente, structurelle et institutionnelle".

Mali

Des hommes politiques malmenés par les putschistes

Plusieurs cas d'enlèvements et d'agressions d'hommes politiques, opposés aux autorités militaires de transition au Mali, ont eu lieu. Le Mali est secoué par un mouvement de contestation inédit qui réclame notamment le retour à l'ordre constitutionnel à Bamako. A l'origine de la crise que traverse le Mali, la décision prise mercredi par les autorités militaires en place de suspendre toutes les activités politiques dans le pays et d'octroyer un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au président de la transition, le général Assimi Goïta. Et pour cou-

per le mouvement de contestation et étouffer toute voix dissidente, le régime putschiste a eu recours ces derniers jours à des enlèvements et des agressions d'hommes politiques, rapportent plusieurs médias. Ces sources citent notamment El Bachir Thiam, jeune militant du parti Yelema, enlevé jeudi à Kati, ville-garrison proche de Bamako et fief des militaires au pouvoir. Ce dernier avait organisé mercredi peu avant la suspension des activités politiques dans le pays, une réunion avec des femmes de Kati sur le respect des droits

et de la Constitution au cours de laquelle il a dénoncé ce qu'il appelle une «Transition infinie». Le même jour, c'est Alhassane Abba, secrétaire général du parti Codem et vice-président de la coalition d'opposition Jigiya Kura-Espérance nouvelle, qui a été enlevé à son domicile à Bamako. L'ancien député de Goundam (région de Tombouctou) est réputé pour son franc-parler. Il fait partie des rares figures politiques à avoir continué de plaider régulièrement pour le retour à l'ordre constitutionnel dans les médias maliens.

MABROUK

12^{ème} édition

Cérémonie du mariage :

Hôtels, salles des fêtes, wedding-planners, animation, traiteurs, confiseries, agroalimentaire...

Trousseau des mariés :

Habillement, accessoires, bijoux, instituts de beauté, produits cosmétiques...

La vie à deux :

Agences de voyage, électro-ménagers, Linge de maison, meubles & déco, vaisselle...

Au programme :

Défilés de mode, spectacles de danse, Concerts de musique, shows exposants, MEGA tombola et plein d'autres surprises...

YB Marketing & Communication

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen

D'ALGERIE